

Bilan de l'affectation post 3ème et post 2nde

**Campagne AFFELNET Lycée
2024 - 2025**

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

DRAIO

Montpellier

SOMMAIRE

I. Avant-propos.....	2
II. Les admissions par formation d'origine.....	3
1. Les candidatures et les admissions post 3ème.....	3
2. Les candidatures et les admissions post 2nde Générale et Technologique.....	9
3. Les candidatures et les admissions post 2nde Professionnelle	13
4. Les candidatures et les admissions post terminale CAP	14
III. Focus sur les demandes de passerelles.....	16
1. De la voie générale et technologique vers la voie professionnelle.....	16
2. De la voie professionnelle vers la voie générale et technologique.....	17
IV. Focus sur les demandes de Retour en Formation Initiale.....	19
1. Les demandes de RFI vers une 1ère Générale	19
2. Les demandes de RFI vers une 1ère Technologique.....	19
3. Les demandes de RFI vers une 1ère Professionnelle	19
4. Les demandes de RFI vers une 2nde Générale et Technologique	20
5. Les demandes de RFI vers une 2nde Professionnelle.....	20
6. Les demandes de RFI vers une 1ère année de CAP	21
V. Les admissions en voie professionnelle par formation d'accueil.....	22
1. Les admissions en 1ère année de CAP.....	22
2. Les admissions en 2nde Professionnelle	27

Précautions de lecture :

Les candidatures considérées dans ce rapport sont généralement celles formulées sur les vœux de rang 1 des élèves.

I. AVANT-PROPOS

La procédure d'affectation

Le logiciel Affelnet effectue l'affectation des élèves issus de 3^{ème} et de 2^{nde} en prenant en compte différents critères afin de réaliser un classement des candidatures selon un barème.

Les évaluations scolaires sont notamment prises en compte pour les admissions dans la voie professionnelle, la voie technologique ainsi que pour quelques parcours de la voie générale à capacités limitées (enseignements artistiques, langues rares...) afin d'en objectiver le recrutement. Les élèves sont ensuite affectés sur le vœu le mieux positionné qu'ils peuvent obtenir dans leur liste de préférences.

L'affectation est à différencier de la décision d'orientation prise par le chef d'établissement pour chacun des élèves et renseignée dans Affelnet. Les élèves bénéficient toujours d'une affectation en concordance avec la décision d'orientation qui a été retenue.

À l'aide du service en ligne d'orientation, les représentants légaux des élèves de 3^{ème} scolarisés en établissements publics comme privés sous contrat avec l'Éducation Nationale, peuvent visualiser les offres de formation possibles dans toute la France et formuler leurs vœux.

Il y a plusieurs sessions d'affectation :

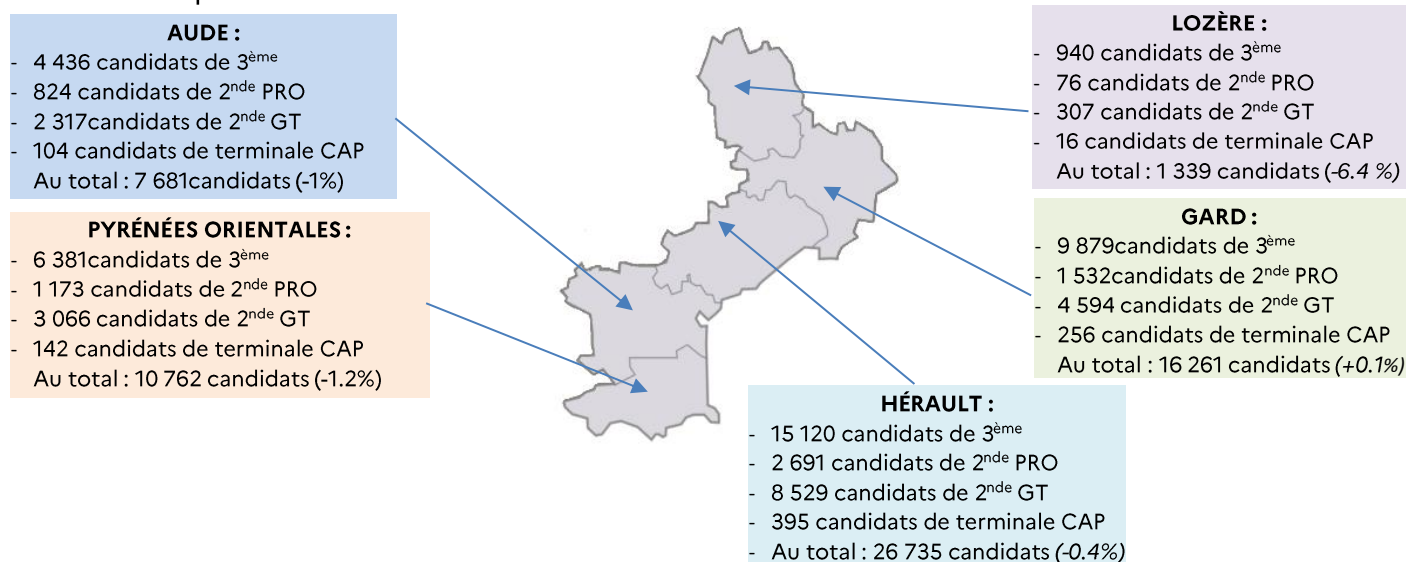
- Le tour principal à la fin du mois de juin (pour les niveaux 3^{ème} et 2^{nde}).
- Les tours suivants de juillet et de septembre (uniquement pour le niveau post 3^{ème} et les candidatures vers la voie professionnelle).

Les tours suivants permettent aux élèves qui n'ont pas obtenu d'admission de pouvoir candidater sur des places demeurées vacantes.

Un pré-tour d'affectation est réalisé durant le tour principal afin de sécuriser les vœux d'un maximum d'élèves de 3^{ème} en fonction de leurs barèmes. Ces élèves sont assurés d'être à minima affectés sur le vœu sécurisé tout en gardant la possibilité d'obtenir un vœu mieux positionné sur le reclassement final. Cette opération permet d'identifier en amont les élèves dont l'affectation n'est pas assurée afin d'accompagner les familles dans la formulation de vœux supplémentaires bénéficiant de places disponibles. A cet effet, il a été demandé aux familles de faire un maximum de 8 candidatures afin de conserver 2 rangs de vœux (sur les 10 possibles) pour en ajouter au besoin des nouveaux lors de ce pré-tour.

Cartographie de l'académie de Montpellier

La cartographie suivante permet de visualiser les effectifs d'élèves concernés par une candidature sur Affelnet lors de la campagne d'affectation de 2025. Elle met également en exergue les densités d'élèves très variables selon les départements ainsi que l'évolution des effectifs en comparaison avec l'année précédente.



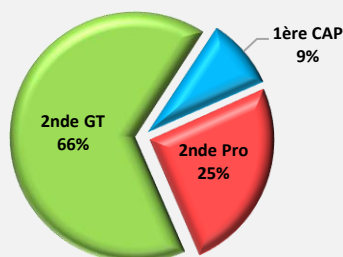
II. LES ADMISSIONS PAR FORMATION D'ORIGINE

1. LES CANDIDATURES ET LES ADMISSIONS POST 3ÈME

Le tour principal de juin

Lors de la campagne d'affectation de 2025, 34 646 élèves de 3^{ème}, des établissements publics comme privés sous contrat (tous profils confondus), scolarisés dans l'académie de Montpellier, se sont portés candidats sur la procédure Affelnet lors du tour principal de juin.

**Répartition des élèves toutes 3èmes confondues
admis au tour principal de Juin**



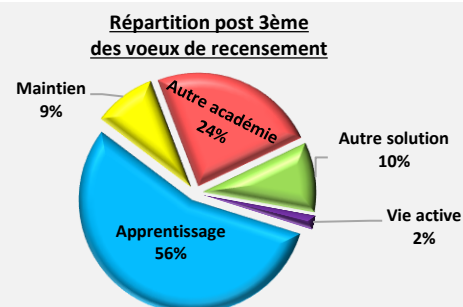
Le graphique ci-contre présente la répartition des 32 289 élèves du palier d'orientation de 3^{ème} qui ont bénéficié d'une affectation lors du tour principal de juin :

- 66% des admis ont été affectés en 2^{nde} GT (en baisse de 1 point par rapport à 2024).
- 25% des admis l'ont été en 2^{nde} Professionnelle (en hausse de 1 point).
- 9% des admis l'ont été en 1^{ère} année de CAP.

Parmi l'ensemble des candidats, 3 868 élèves ont fait un premier vœu de recensement sur lequel Affelnet ne peut prononcer d'affectation (légère baisse de 0.5% en comparaison avec 2024). Ces élèves sont réputés en attente d'affectation jusqu'à confirmation effective d'une inscription.

Les vœux de recensement des élèves de 3^{ème} se répartissent comme suit :

- 56% de projets d'apprentissage (+2 points par rapport à l'année 2024).
- 24% étaient des vœux hors académie (-1 point).
- 10% sont déclarés en « autre solution ».
- 9% sont des maintiens en 3^{ème} (+1 point).



Si l'on considère tous les élèves ayant demandé une formation sur laquelle Affelnet peut prononcer une affectation (hors vœux de recensement), soit 32 899 élèves, on constate que 98,1% d'entre eux ont bénéficié d'une admission (soit une évolution positive de 0.3 point en comparaison avec 2024).

Focus sur les admissions par profil de 3^{ème}

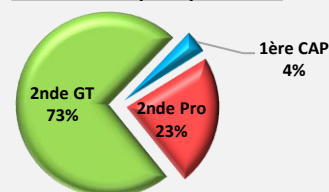
L'affectation des élèves de 3^{ème} Générale :

Les élèves de 3^{ème} Générale représentent un effectif de 29513 candidats au tour principal de juin et 98.6% d'entre eux ont bénéficié d'une affectation (+0.9 point en comparaison avec 2024).

Répartition des élèves de 3^{ème} Générale admis sur les différentes voies d'orientation :

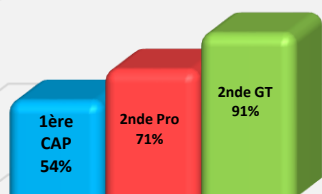
- 73% d'entre eux ont été admis en 2^{nde} GT (-1 point).
- 23% ont été affectés en 2^{nde} Professionnelle (+1 point).
- 4% ont été admis en 1^{ère} année de CAP (+1 point).

**Répartition des élèves de 3ème Générale
admis au tour principal de Juin**



Le diagramme ci-après met en exergue les pourcentages d'élèves de 3^{ème} Générale affectés sur leur premier vœu au tour principal :

% d'élèves de 3^{ème} Générale admis sur vœu N°1 en juin



- 91% des admis en 2^{nde} GT l'ont été sur le vœu de rang 1 (-1 point par rapport à 2024).
- 71% des admis en 2^{nde} Professionnelle l'ont été sur le vœu 1 (+1 point).
- 54% des admis en 1^{ère} année de CAP l'ont été sur leur premier vœu (-1 point).

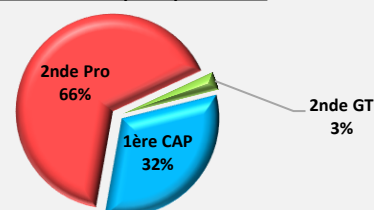
L'affectation des élèves de 3^{ème} Prépa-Métiers :

Les élèves de 3^{ème} Prépa-Métiers représentent un effectif de 1 357 candidats au tour principal de juin et 100.7% d'entre eux ont bénéficié d'une affectation (le taux d'admission est supérieur à 100% car des élèves ont renseigné un premier vœu vers une formation en alternance et ont été admis sur un vœu de sécurité d'un autre rang sous statut scolaire).

Répartition des élèves de 3^{ème} Prépa-Métiers affectés sur les différentes voies d'orientation :

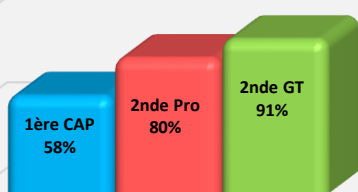
- 3% d'entre eux ont été admis en 2^{nde} GT (-1 point par rapport à la campagne de 2024).
- 66% ont été affectés en 2^{nde} Professionnelle (-1 point).
- 32% ont été admis en 1^{ère} année de CAP (+3 points).

Répartition des élèves de 3^{ème} Prépa Métiers admis au tour principal de Juin



L'histogramme qui suit présente les proportions d'élèves admis sur leur premier vœu au sein de la population des élèves de 3^{ème} Prépa-Métiers affectés au tour principal de juin :

% d'élèves de 3^{ème} Prépa-Métiers admis sur vœu N°1 en juin



- 58% des élèves de Prépa-Métiers admis en CAP l'ont été sur le vœu 1 (+3 points par rapport à 2024).
- 80% de ceux admis en 2^{nde} Professionnelle l'ont été sur le rang 1 (-4 points).
- 91% des admis en 2^{nde} GT ont été affectés sur leur premier vœu (+7 points).

Notons que les élèves de Prépa-Métiers bénéficient d'une admission sur la voie professionnelle plus favorable que les élèves de 3^{ème} Générale (écart positif de 9 points concernant l'admission sur le 1^{er} vœu de 2^{nde} Professionnelle).

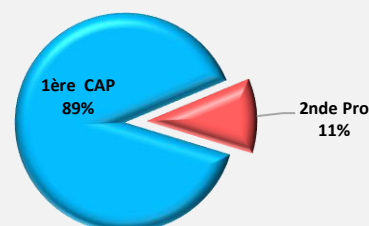
L'affectation des élèves de 3^{ème} SEGPA :

Les élèves de 3^{ème} scolarisés en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) représentent un effectif de 833 candidats au tour principal de juin et 110.9% d'entre eux ont bénéficié d'une affectation (le taux d'admission est supérieur à 100% car des élèves ont renseigné un premier vœu vers une formation en alternance et ont été admis sur un vœu de sécurité d'un autre rang sous statut scolaire).

Répartition des élèves de 3^{ème} SEGPA admis sur les différentes voies d'orientation :

- 11% des élèves (+4 points par rapport à la campagne 2024) ont été affectés en 2^{nde} Professionnelle.
- 89% ont été admis en 1^{ère} année de CAP (-4 points).
- A noter 4 élèves admis en 2^{nde} GT (pour mémoire, 1 élève l'an passé).

Répartition des élèves de 3^{ème} SEGPA admis au tour principal de juin



Le diagramme ci-après présente les proportions d'élèves admis sur leur premier vœu au sein de la population des élèves de 3^{ème} SEGPA affectés au tour principal de juin.

% d'élèves de 3^{ème} SEGPA admis sur vœu N°1 en juin



- 80% des 3^{èmes} SEGPA admis en CAP l'ont été sur le vœu 1 (+2 points en comparaison avec la campagne 2024).
- 83% de ceux admis en 2^{nde} Professionnelle l'ont été sur le rang 1 (+14 points).
- 75% de élèves admis en 2^{nde} GT l'ont été sur le rang 1.

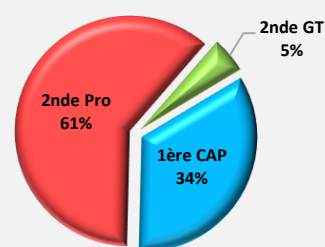
L'affectation des élèves de 3^{ème} Agricole :

Les élèves de 3^{ème} Agricole représentent un effectif de 555 candidats au tour principal de juin et 103% d'entre eux ont bénéficié d'une affectation (le taux d'admission est supérieur à 100% car des élèves ont renseigné un premier vœu vers une formation en alternance et ont été admis sur un vœu de sécurité d'un autre rang sous statut scolaire).

Répartition des élèves de 3^{ème} Agricole qui ont été affectés au lycée (formations relevant de leur ministère de tutelle ou de l'éducation nationale) :

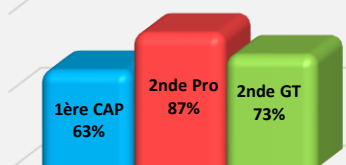
- 5% des élèves de 3^{ème} Agricole admis l'ont été en 2^{nde} GT (- 3 points en comparaison avec la campagne de 2024).
- 61% ont été affectés en 2^{nde} professionnelle (+ 2 points).
- 34% ont été admis en 1^{ère} année de CAP (+1 point).

Répartition des élèves de 3^{ème} AGRI admis au tour principal de Juin



Le graphique qui suit présente les proportions d'élèves de 3^{ème} Agricole admis au lycée qui ont été affectés sur leur premier vœu au tour principal de juin.

% d'élèves de 3^{ème} Agricole admis sur vœu N°1 en juin



- 63% des élèves de 3^{ème} agricole admis en CAP l'ont été sur vœu 1 (-9 points par rapport à la campagne de 2024).
- 87% de ceux admis en 2^{nde} professionnelle l'ont été sur leur premier vœu (+7 points).
- 73% des admis en 2^{nde} GT l'ont été sur leur vœu 1 (-17 points).

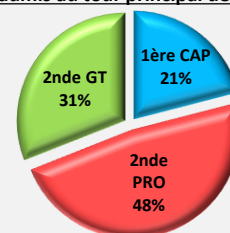
L'affectation des élèves de 3^{ème} UPE2A :

Les élèves de 3^{ème} scolarisés en Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants représentent un effectif de 280 candidats (hors vœux de recensement) au tour principal de juin et 63% d'entre eux ont bénéficié d'une affectation.

Répartition des élèves de 3^{ème} UPE2A qui ont été affectés au lycée sur différentes voies d'orientation :

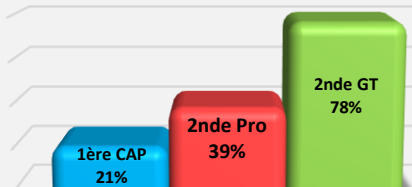
- 31% d'entre eux ont été admis en 2^{nde} GT (+11 points par rapport à la campagne de 2024).
- 48% ont été affectés en 2^{nde} Professionnelle (+12 points).
- 21% ont été admis en 1^{ère} année de CAP (-23 points).

Répartition des élèves de 3^{ème} UPE2A admis au tour principal de Juin



Le diagramme suivant présente les proportions d'élèves de 3^{ème} UPE2A admis au lycée qui ont été affectés sur leur premier vœu au tour principal de juin.

% d'élèves de 3^{ème} UPE2A admis sur vœu N°1 en juin



- 21% des élèves de 3^{ème} UPE2A admis en CAP l'ont été sur le vœu 1 (-4 points par rapport à la campagne de 2024).
- 39% de ceux admis en 2^{nde} Professionnelle ont été affectés sur leur premier vœu (-9 points).
- 81% des admis en 2^{nde} GT l'ont été sur le vœu 1 (+4 points).

Les tours suivants de juillet et de septembre

Tour suivant de juillet :

A l'issue du tour principal de juin, 1 655 élèves de 3^{ème} en attente d'une place en formation professionnelle demeuraient non affectés et il convient de considérer également les élèves en vœu de recensement sans confirmation de leur inscription.

Parmi ces élèves non affectés, 340 se sont portés candidats sur le tour suivant de juillet, soit une baisse des candidats de 24 points en comparaison avec la campagne d'affectation de juillet 2024. Notons que 14% des candidats ont renseigné des vœux d'apprentissage (qui constituent des vœux de recensement sur lesquels il n'est pas possible de prononcer une affectation).

Les autres (293 candidats) ont candidaté sur des formations professionnelles sous statut scolaire et 31% d'entre eux (soit 92 élèves) ont bénéficié d'une admission (en hausse de 13 points en comparaison avec la campagne d'affectation de juillet 2024).

De fait, à l'issue du tour suivant de juillet, sur l'ensemble des élèves qui se sont portés candidats à cette phase, il restait 201 élèves en attente d'affectation (en baisse de 32% en comparaison avec l'an dernier).

Tour suivant de septembre :

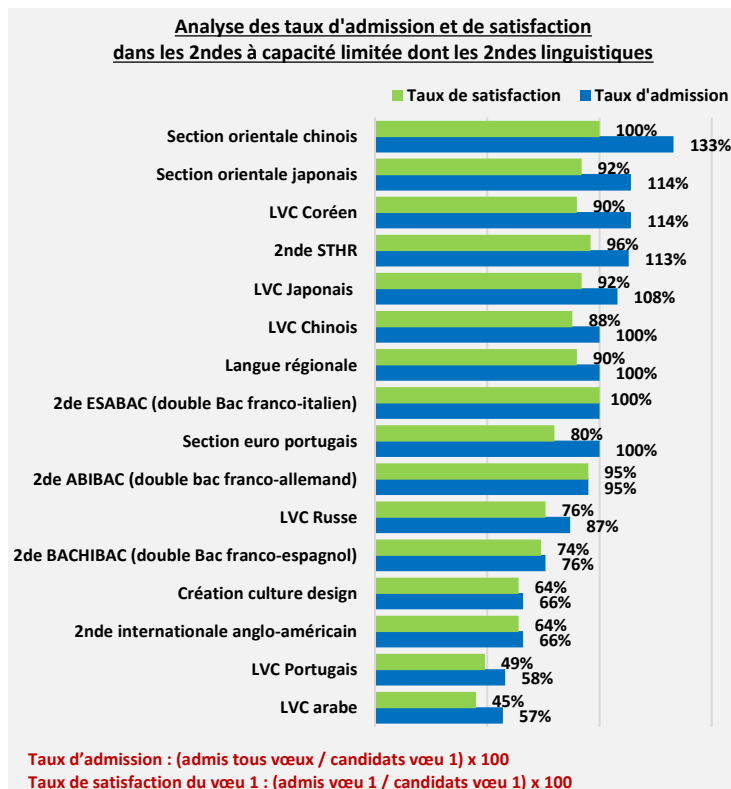
Cette année, 612 élèves de 3^{ème} non affectés sur le tour principal et le tour suivant de juillet ont candidaté sur Affelnet lors du tour suivant de septembre.

Notons que 0.5% des candidats (soit 3 élèves) ont renseigné des vœux d'apprentissage, les autres élèves ont candidaté vers des formations professionnelles sous statut scolaire (soit 609 candidats post 3^{ème}) et 46 % d'entre eux ont bénéficié d'une affectation (-3 points en comparaison avec l'année dernière).

A l'issue du tour suivant de septembre, 327 élèves demeuraient toujours sans solution (en baisse de 20% en comparaison avec l'an passé).

Focus sur les admissions en 2^{ndes} Générale et Technologique à capacité limitée

Les classes de 2^{ndes} Générales et Technologiques linguistiques et non linguistiques recrutent sur des dispositions particulières et sur le dossier scolaire des élèves présentent des taux d'admission variables selon les parcours qui sont détaillés ci-après :



Taux d'admission les plus élevés :

Ils s'observent sur les classes de 2^{nde} GT à capacité limitée suivantes :

- Section orientale chinois (133%), japonais (114%) et section européenne portugais (100%).
- 3^{ème} langue vivante coréen (114%), japonais (108%) et chinois (100%).
- 2^{de} STHR (113%).
- 2^{de} menant au double baccalauréat ESABAC franco-italien (100%).
- Langue régionale (100%).

Les taux d'admission supérieurs à 100%, signifient que les élèves n'avaient pas formulé ces demandes de parcours en premier vœu et qu'ils ont été admis sur un autre rang à défaut d'avoir obtenu un vœu mieux placé.

Taux d'admission les plus faibles

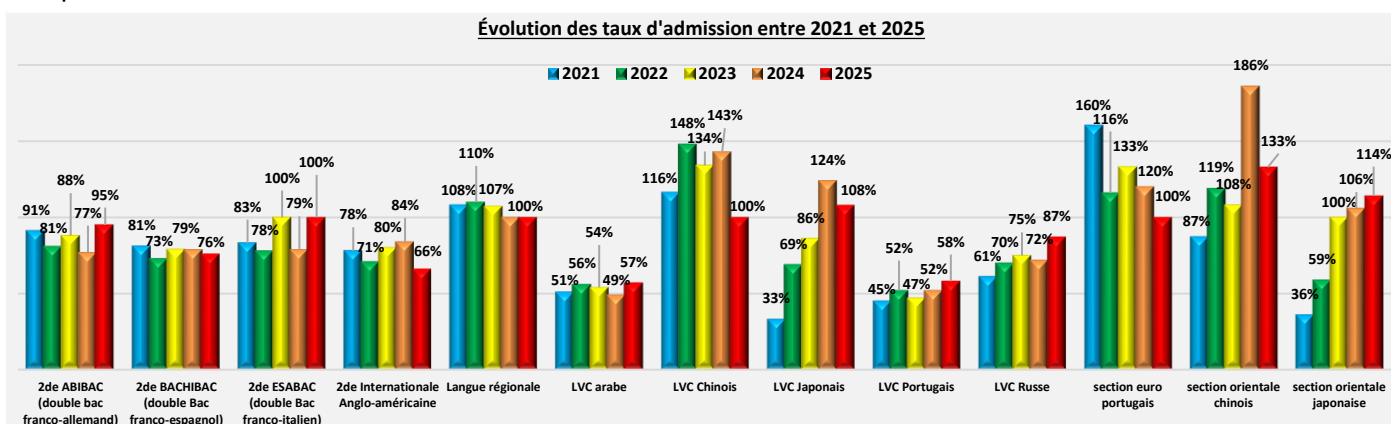
Les cursus de 2nde avec une 3^{ème} langue vivante arabe (57%) et portugais (58%) présentent les taux d'admission les plus bas ce qui signifie que la demande des élèves pour ces parcours est élevée en comparaison avec la capacité scolaire disponible.

Taux de satisfaction du vœu 1 :

Les taux de satisfaction sur premier vœu sont pour une majorité de parcours relativement élevés. Ils se situent à 100% pour les parcours en section orientale chinois et en 2nde ESABAC (double baccalauréat franco-italien).

Cependant, quatre parcours de 2nde GT à capacité limitée présentent des taux de satisfaction relativement bas. Il s'agit des 3^{èmes} langues vivantes arabe (45%), portugais (49%), la 2nde internationale anglo-américain (64%) et l'option « création culture design » (64%).

Le graphique ci-dessous met en exergue l'évolution des taux d'admission dans les 2ndes GT à capacité limitée :



NB1 : certains taux d'admission dépassent 100% puisque des élèves sont admis sur un autre vœu que celui de rang 1.

NB2 : les sections européennes d'anglais et d'espagnol n'étant pas gérées par Affinet, la pression sur ces parcours ne peut être mesurée.

Évolution en hausse des taux d'admission :

Nous constatons cette année une hausse des taux d'admission dans les 2ndes GT ABIBAC (+ 18 points par rapport à la campagne 2024) et ESABAC (+ 21 points) ainsi qu'en section orientale japonais et en 3^{ème} langue vivante arabe (+ 8 points). Ainsi, dans ces parcours de formation, davantage d'élèves ont pu être satisfaits par rapport à la campagne d'affectation de 2024.

Évolution en baisse des taux d'admission :

Inversement, on note une baisse du taux d'admission en 2nde Internationale anglo-américaine (-18 points par rapport à la campagne 2024), en 3^{ème} langue vivante chinois (-43 points) et japonais (-16 points) ainsi qu'en euro portugais (-20 points) et en section orientale chinois (-53 points). Cela signifie que cette année, moins d'élèves ont pu bénéficier d'une admission sur ces parcours.

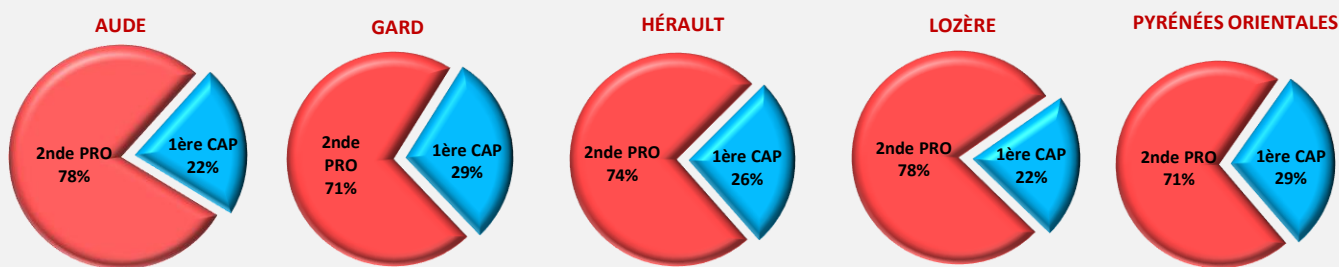
Analyse territoriale des admissions en voie professionnelle post 3^{ème}

Analyse comparative :

Les données observées ci-après sont les admissions des élèves, toutes 3^{èmes} confondues, ayant candidaté au tour principal de juin vers la voie professionnelle.

Les différents graphiques présentent la répartition de ces élèves sur la 1^{ère} année de CAP ou la 2nde Professionnelle, selon les territoires.

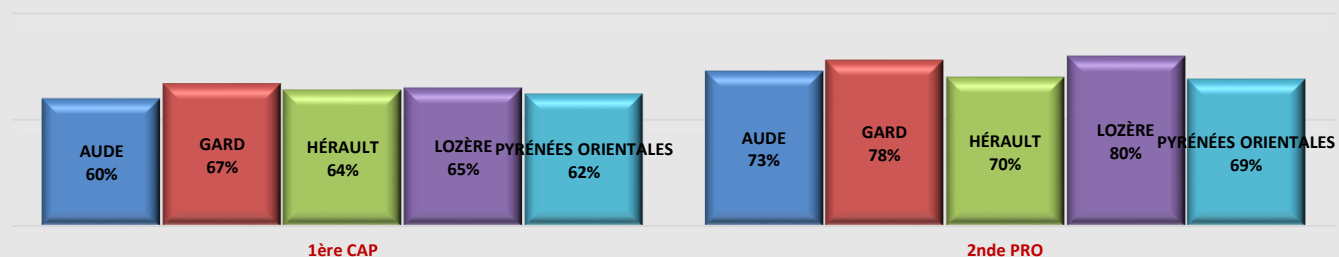
Répartition des élèves admis au sein de la voie professionnelle selon la formation et les territoires



- La Lozère et l'Aude présentent une répartition identique de leurs élèves admis au sein de la voie professionnelle et ce sont également les territoires avec la part des admis en 2^{nde} Professionnelle la plus élevée (78%).
En Lozère, la part des admis en 2^{nde} Professionnelle a baissé de 2 points par rapport à la campagne d'affectation de 2024, se rapprochant ainsi des valeurs des autres départements.
- Les départements du Gard et des Pyrénées Orientales présentent également des répartitions d'admis au sein de la voie professionnelle similaires. Ce sont les territoires avec la part d'admission la plus basse en 2^{nde} Professionnelle (71%) au profit du CAP présentant une proportion d'admission plus élevée (29%).
Dans le Gard, la part d'admis en 2^{nde} Professionnelle a baissé de 2 points par rapport à 2024.
- Dans l'Hérault, on constate une part d'admission moyenne en 1^{ère} année de CAP de 26% et de 74% en 2^{nde} Professionnelle (semblable à 2024).

L'histogramme ci-dessous met en exergue la proportion d'élèves admis dans la voie professionnelle qui ont été satisfaits sur leur premier vœu au tour principal de juin dans les différents territoires de l'académie de Montpellier.

Les admissions post 3^{ème} sur 1^{er} vœu au sein de la voie professionnelle selon les territoires



- **1^{ère} année de CAP :**
L'Aude et les Pyrénées Orientales demeurent les territoires où l'on observe le taux d'admission sur premier vœu de CAP le plus faible (respectivement 60% et 62%) alors que la Lozère (67%) est le département où la satisfaction du vœu 1 des élèves est la plus élevée.
- **2^{nde} Professionnelle :**
La satisfaction des élèves sur leur premier vœu demeure meilleure en 2^{nde} Professionnelle qu'en 1^{ère} année de CAP et ce dans tous les territoires. Toutefois, il y a une disparité plus importante entre les différents départements.
Les admissions en 2^{nde} Professionnelle ont été davantage favorables aux élèves en Lozère (80% d'affectation sur vœu 1) ainsi que dans le département du Gard (78%).
Les taux de satisfaction sur premier vœu des Pyrénées Orientales (69%) et de l'Hérault (70%) sont très proches et sont également les plus bas de l'académie.

Les dérogations au lycée de secteur :

En 2025, sur les 20 509 élèves de 3^{ème} de l'académie de Montpellier ayant fait un vœu de 2^{nde} GT au tour principal, 4% ont émis un premier vœu vers un établissement en dehors de leur lycée de secteur en vertu des critères dérogatoires posés par la loi Darcos (pour mémoire, ils représentaient 5% l'an dernier).

Il apparaît que 74% des candidatures dérogatoires ont été satisfaites (-10 points en comparaison avec 2024) et que 87% des élèves affectés dans ce cadre l'ont été sur leur vœu 1 (identique à 2024).

Les exceptions au lycée de secteur

Notons que 13% des élèves ayant fait un vœu de 2^{nde} GT au tour principal ont candidaté sur des parcours qui constituent des exceptions au lycée de secteur (-2 points en comparaison avec 2024) et pour lesquels il y a un recrutement des élèves en commission dans les établissements (étude des résultats scolaires, évaluation du niveau de l'élève dans une discipline particulière, lettre de motivation, statut de sportif de haut niveau...) ou un classement sur les notes via Affelnet.

Il s'agit notamment des classes de 2^{nde} GT menant à un double baccalauréat (ABIBAC, ESABAC, BACHIBAC), à un baccalauréat français international (BFI), les parcours avec une 3^{ème} langue vivante ou un enseignement artistique, une section européenne rare ou orientale, un enseignement agricole spécifique ou encore les classes sport études...

Il s'avère que 87% des candidatures faisant exception au lycée de secteur (+1 point par rapport à l'an dernier) ont été satisfaites et que 92% des élèves affectés à ce titre l'ont été sur leur premier vœu (-1 point).

Les vœux en établissements privés sous contrat

Depuis quelques années, les familles ont la possibilité d'émettre des vœux sur des formations en établissement privés sous contrat avec l'Éducation Nationale via le service en ligne d'affectation.

Nous constatons que 17% des élèves de 3^{ème} (issus de collèges publics et privés sous contrat) de notre académie ayant candidaté vers une 2^{nde} GT ont fait un premier vœu vers un lycée privé (semblable à 2024).

Par ailleurs, 9% des élèves ayant candidaté vers la voie professionnelle ont effectué un vœu 1 vers une formation professionnelle privée (1^{ère} année de CAP et 2^{nde} Professionnelle confondues) soit 2 points de moins qu'en 2024.

Notons que 97% des élèves candidats à un premier vœu de 2^{nde} GT dans un établissement privé sous contrat avec l'Éducation Nationale ont été admis (+1 point par rapport à l'an dernier). Nous observons une admission à 88% concernant les formations professionnelles (+2 points).

2. LES CANDIDATURES ET LES ADMISSIONS POST 2NDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Rappel : les admissions en 1^{ère} en établissement privé sous contrat avec l'éducation nationale sont gérées hors Affelnet.

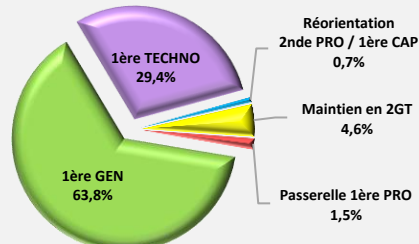
Les candidatures et les admissions post 2nde Générale et Technologique au tour principal

En 2025, 18 816 élèves de 2^{nde} GT des établissements publics comme privés sous contrat, scolarisés dans l'académie de Montpellier, ont candidaté sur le tour principal de la procédure Affelnet (effectif en baisse de 2% par rapport à la campagne de 2024).

A l'issue du tour principal de juin, si l'on considère tous les élèves ayant demandé une formation sur laquelle Affelnet peut prononcer une affectation (hors vœux de recensement tels que l'apprentissage, les candidatures hors académie, et les vœux en établissement privé sous contrat avec l'éducation nationale...) on constate que 97.2% d'entre eux ont bénéficié d'une admission à l'issue du tour principal de juin (soit une évolution négative de 0.3 point en comparaison avec la campagne d'affectation de 2024).

Le graphique ci-après présente la répartition par voies de formation des élèves de 2^{nde} GT issus de notre académie qui ont été admis au tour principal du juin :

Répartition des élèves toutes 2GT confondues admis au tour principal de Juin



NB : les maintiens post 2^{nde} GT ne sont pas traités comme des vœux de recensement par Affelnet sur le niveau post 2^{nde}.

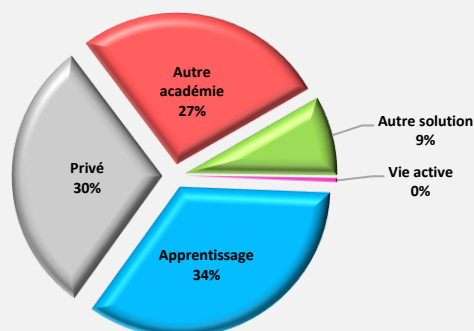
- 63,8% des élèves ont été admis en 1^{ère} Générale.
- 29,4% ont été affectés en 1^{ère} Technologique.
- 0,7% se sont réorientés en 1^{ère} CAP ou en 2^{nde} Professionnelle.
- 1,5% ont été admis sur une passerelle en 1^{ère} Professionnelle.
- 4,1% des élèves ont été maintenus en 2^{nde} GT.

Les vœux de recensement

Les vœux de recensement correspondent aux projets de formations mentionnés par les familles en premier vœu et sur lesquels Affelnet ne peut prononcer d'affectation.

Cette année on comptabilise 390 candidats ayant demandé un premier vœu de recensement, soit une baisse de 29% en comparaison avec l'effectif des candidats de l'année 2024.

Répartition des vœux de recensement post 2nde GT



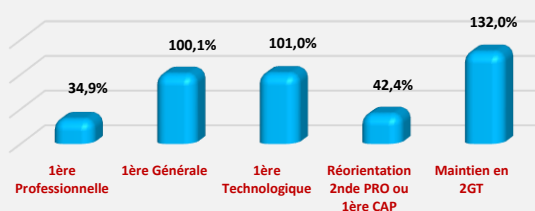
NB1 : les candidatures vers les établissements privés ne donnant pas lieu à une affectation sur le niveau post 2^{nde}, elles sont répertoriées ici en tant que vœux de recensement.

Parmi l'ensemble de ces vœux 1 de recensement :

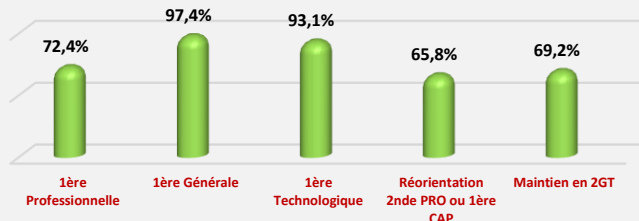
- 30% concernent des demandes de formations vers des établissements privés sous contrat (-2 points en comparaison avec 2024)
- 27% sont des vœux vers une autre académie (-4 points).
- 34% sont des formations en apprentissage (+4 points).
- 6% sont des vœux renseignés « autre solution ».

Les admissions sur vœu N°1 ou vœu d'un autre rang

Taux d'admission des élèves de 2nde GT



Part des élèves de 2nde GT admis sur vœu 1



1^{ère} Générale :

Cette année, 97,4% des élèves de 2^{nde} Générale et Technologique admis en 1^{ère} Générale l'ont été sur leur premier vœu.

Notons que les élèves admis tout type de rang de vœu représentent 100,1% (-0,7 point). Ce taux dépasse 100% car certains parcours de formation étant à capacité limitée (1^{ère} Technologique, 1^{ère} Générale avec recrutement sur notes ou en commission), des élèves non satisfaits sur leur premier vœu ont été affectés sur un autre rang en 1^{ère} Générale.

1^{ère} Technologique :

93,1% des élèves admis en 1^{ère} Technologique l'ont été sur leur vœu n°1. Si l'on considère les admissions tous rangs de vœux confondus, elles s'élèvent à 101% (-0,5 point par rapport à 2024).

Ce taux dépasse 100% puisque des élèves non satisfaits sur leur vœu 1 (décision d'orientation en 1^{ère} Générale non obtenue, 1^{ère} Technologique à capacité limitée non satisfaite dans le lycée de préférence ou passerelle vers la voie professionnelle) ont été affectés sur un autre rang.

1^{ère} Professionnelle :

Les élèves de 2^{nde} GT candidats à une passerelle vers une 1^{ère} professionnelle ont été 72.4% à être satisfaits sur leur premier vœu. Si l'on considère leurs autres vœux, on constate que 34.9% d'entre eux ont obtenu satisfaction sur le tour principal (+ 1.9 point).

Réorientation en 2^{nde} Professionnelle ou 1^{ère} année de CAP :

42.4% des élèves de 2^{nde} GT candidats à une réorientation en 1^{ère} année de CAP ou en 2^{nde} Professionnelle ont été admis (-12.1 points en comparaison avec la campagne 2024) et parmi eux, 65.8% ont obtenu satisfaction sur leur premier vœu.

Maintien en 2^{nde} Générale et Technologique :

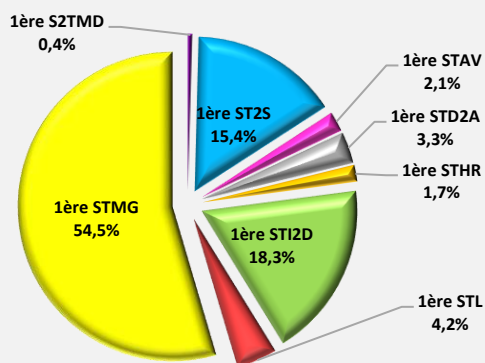
Parmi les demandes de maintien en 2^{nde} GT, on constate que 69.2% des élèves l'avaient demandé en vœu 1 (-23.8 points en comparaison avec la campagne de 2024). Ils sont cependant 132% à avoir été admis sur tout type de rang vœux. Ce taux dépasse les 100% puisque des élèves ont été maintenus à défaut d'avoir obtenu un premier vœu sélectif (voie professionnelle, technologique) ou la décision d'orientation vers la 1^{ère} Générale.

Répartition des élèves admis dans les différentes spécialités de 1^{ères} Technologique

En 2025, 5 339 élèves ont été affectés en 1^{ère} Technologique (en légère hausse de 1.8% en comparaison avec 2024).

L'analyse suivante considère les élèves de 2^{nde} GT issus d'établissements publics et privés (hors académie compris) admis en 1^{ère} Technologique, dans un établissement public.

Répartition en % et par spécialité
des élèves de 2^{nde} GT admis en 1^{ère} Technologique



STMG :

La 1^{ère} STMG rassemble la majorité des élèves admis dans la voie technologique soit 54.5% des élèves affectés. On note donc une hausse de 0.8 point en comparaison avec la campagne d'affectation de 2024.

STI2D et ST2S :

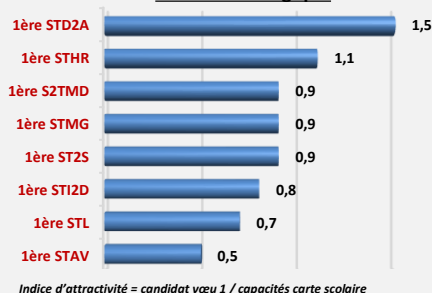
Les 1^{ères} STI2D et ST2S sont celles qui regroupent les effectifs d'élèves les plus importants après la 1^{ère} STMG. 18.3% des admis en 1^{ère} Technologique le sont en STI2D (-0.2 point) et 15.4% en ST2S (+0.2 point).

STAV, STD2A, STHR, STL, S2TMD :

Ces spécialités technologiques rassemblent chacune au maximum 4.2% des élèves (notamment la 1^{ère} STL). Ces proportions sont relativement proches de celles constatées en 2024.

Ci-dessous, l'histogramme présente l'attractivité des différentes spécialités de 1^{ère} Technologique. Si l'indice d'attractivité est supérieur à 1 cela signifie tous les candidats n'ont pas pu être admis.

Indices d'attractivité par spécialité de
1^{ère} Technologique



1^{ère} STD2A :

L'indice d'attractivité qui s'élève à 1.5 (-0.1 point par rapport à la campagne de 2024) traduit un attrait pour cette série qui est bien supérieur au nombre de places offertes.

1^{ère} S2TMD :

Son indice d'attractivité (0.9) est à relativiser car les élèves doivent pour être admis (en sus de la qualité de leur dossier scolaire) avoir réussi les tests de sélection du conservatoire de Montpellier.

1^{ère} STHR :

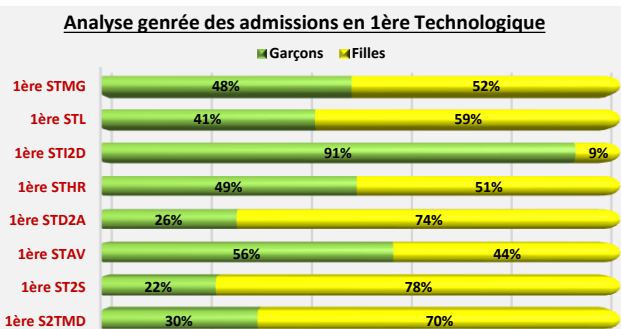
L'indice d'attractivité s'élève à 1,1 (semblable à 2024) donc les candidats n'ont pas tous été satisfaits.

1^{ère} STMG, ST2S, STI2D, STL, ST2S, STAV :

Les indices d'attractivité inférieurs à 1, les élèves ont donc bénéficié d'une admission très favorable. La 1^{ère} STAV est la spécialité la moins demandée en premier vœu (IA à 0.5).

Analyse genrée des élèves admis en 1^{ère} Technologique

Nous observons ci-contre la répartition des filles et des garçons de 2^{nde} GT admis sur les différentes 1^{ères} Technologiques.



Les séries les plus mixtes :

STMG, STL, STHR et STAV.

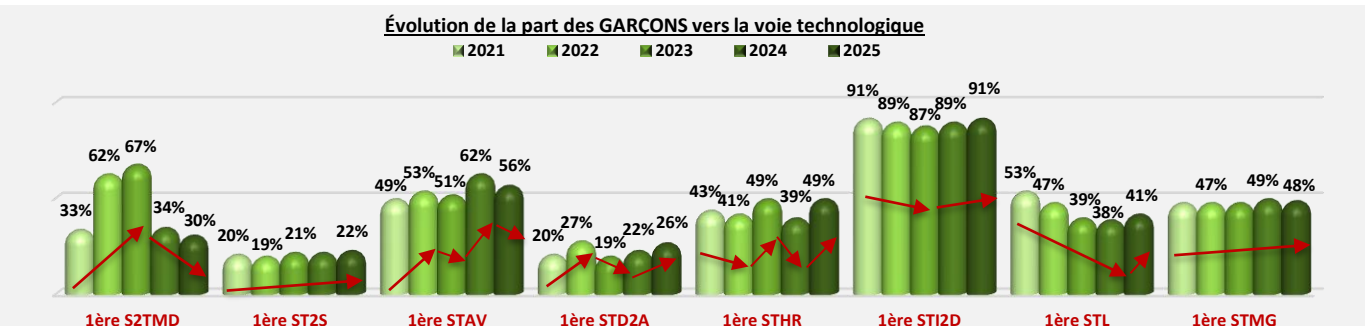
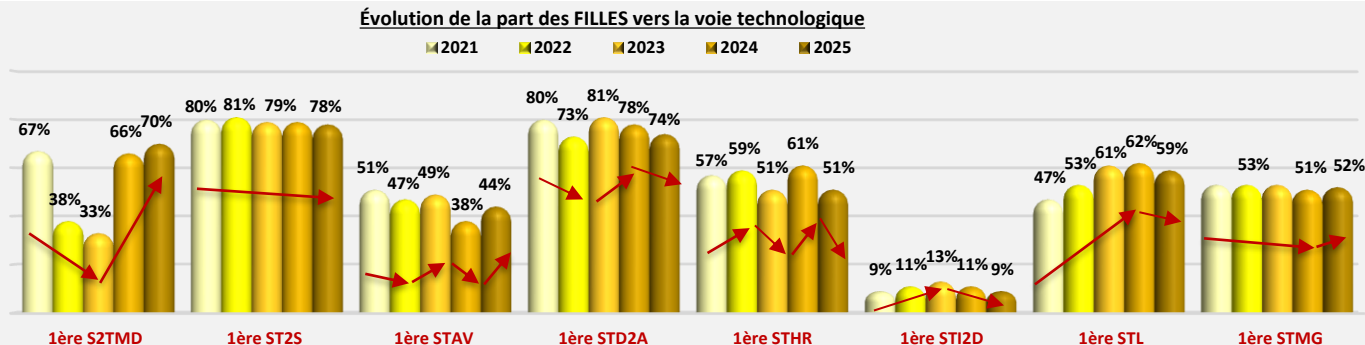
Les séries les plus féminines :

Les filles sont très majoritaires en STD2A (elles représentent 74% des admis, en baisse de 4 points en comparaison avec l'an dernier) et en 1^{ère} ST2S (présentes à 78% soit une légère baisse de 1 point).

La série la plus masculine :

En STI2D, les garçons affectés sont très majoritaires et représentent 91% des élèves.

Les graphiques ci-dessous mettent en lumière l'évolution de la répartition des filles et des garçons admis sur les différentes séries de 1^{ère} Technologique entre les campagnes d'affectation de 2021 et de 2025.



- **1^{ère} STMG :** la répartition genrée des élèves est relativement stable au fil des années avec une légère hausse de la population masculine (de l'ordre de 1 point) cette année.
- **1^{ère} STHR :** la proportion de filles et de garçons est plutôt fluctuante. On observe en 2025, une hausse du pourcentage de garçons (+10 points) alors que ce phénomène était inversé l'an passé.
- **1^{ère} ST2S :** la répartition genrée des élèves est stable avec une légère hausse constante de la proportion de garçons depuis 2022 (+1 point cette année).

- **1^{ère} STAV** : la population des filles admises est en hausse de 6 points en 2025.
- **1^{ère} STD2A** : la proportion de garçons continue de progresser (+4 points cette année).
- **1^{ère} STI2D** : le ratio des filles continue de baisser (-2 points encore cette année).
- **1^{ère} STL** : la tendance s'inverse cette année, la population masculine est en hausse de 2 points et atteint les 41%.
- **1^{ère} STAV** : la population des filles admises est en hausse de 6 points, atteignant les 44%.

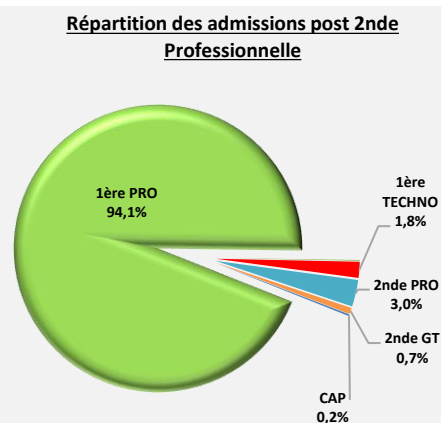
3. LES CANDIDATURES ET LES ADMISSIONS POST 2NDE PROFESSIONNELLE

Les candidatures et les admissions post 2nde Professionnelle au tour principal

Cette année 5991 élèves de 2nde Professionnelle ont formulé au moins un vœu vers une formation sous statut scolaire lors du tour principal de la procédure Affelnet.

Répartition des élèves admis post 2nde Professionnelle :

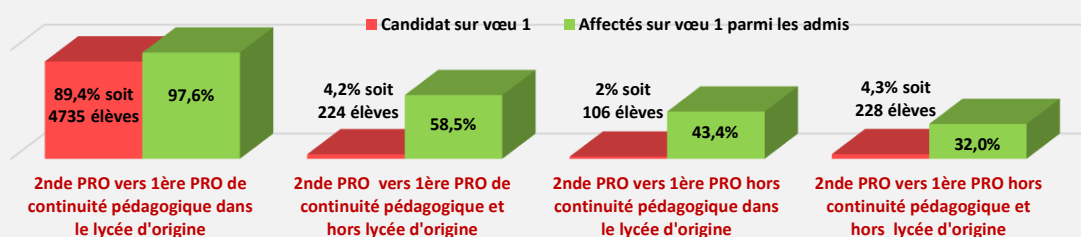
- 94.1% des élèves sont affectés en 1^{ère} Professionnelle (+13 points en comparaison avec 2024).
 - 3% se sont réorientés vers une spécialité de 2nde Professionnelle différente (légère baisse de 0.9 point par rapport à 2024) et 0.2% vers une 1^{ère} année de CAP (en baisse de 1.1 point).
 - 0,7% des élèves se sont réorientés vers la 2nde GT.
 - 1.8% ont été affectés sur passerelle vers la 1^{ère} Technologique.
- Très marginalement, 8 élèves ont bénéficié d'une passerelle vers la 1^{ère} Générale (% proche de 0, non observable sur le graphique).



Mobilité des élèves de 2nde Professionnelle en famille de métier ou hors famille de métiers

Nous considérons ici les 5 294 élèves de 2nde Professionnelle (en famille de métiers ou non) de notre académie, scolarisés en établissement public ou privé sous contrat, qui ont candidaté vers une 1^{ère} Professionnelle de l'enseignement public et ont bénéficié d'une affectation sur leur premier vœu. Les parcours de poursuite d'étude en 1^{ère} Professionnelle sont distingués selon la spécialité et l'établissement demandé.

Analyse des candidatures et des admissions des élèves de 2nde Professionnelle selon la spécialité de 1^{ère} Professionnelle demandée et l'établissement d'accueil



- **Continuité pédagogique dans l'établissement d'origine :**
4735 élèves (effectif en très légère baisse de 0.8% par rapport à 2024) soit 89.4% des élèves de 2nde Professionnelle ont candidaté sur un vœu 1 de 1^{ère} Professionnelle de continuité pédagogique et dans leur lycée d'origine.
97.6% d'entre eux ont été admis (taux stable depuis plusieurs années).
- **Continuité pédagogique hors établissement d'origine :**
224 élèves soit 4.2% des élèves de 2nde Professionnelle ont fait le choix de candidater en vœu 1 vers une 1^{ère} Professionnelle correspondant à la continuité de leur parcours de formation mais proposée dans un autre établissement (possiblement pour un rapprochement du domicile ou pour une spécialité non proposée dans le lycée d'origine notamment pour les formations en familles de métiers).
Ils sont 58.5% à avoir été satisfaits sur leur premier vœu (-2.5 points par rapport à 2024).

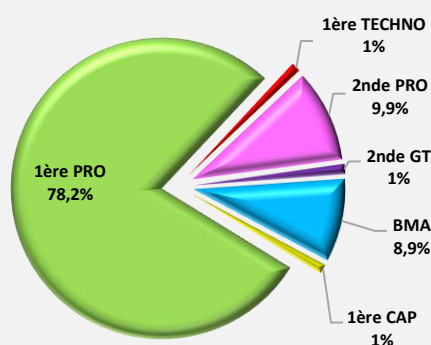
- **Changement de spécialité professionnelle dans l'établissement d'origine :**
106 élèves soit 2% des élèves de 2^{nde} Professionnelle ont candidaté en vœu 1 vers une 1^{ère} Professionnelle correspondant à un changement de parcours de formation professionnelle au sein de leur établissement d'origine.
43.4% d'entre eux ont été satisfaits sur leur vœu 1 (en baisse de 12.6 points).
- **Changement de spécialité professionnelle hors établissement d'origine :**
Les élèves de 2^{nde} Professionnelle qui ont candidaté en premier vœu vers une 1^{ère} Professionnelle correspondant à un changement de parcours, en dehors de leur lycée d'origine étaient 228 (effectif en hausse de 13% par rapport à 2024).
Ils ne sont que 32% à avoir été admis sur leur vœu 1 (-5 points cette année).

4. LES CANDIDATURES ET LES ADMISSIONS POST TERMINALE CAP

Les candidatures et les admissions post CAP au tour principal de juin

Cette année 798 élèves de terminale CAP des établissements publics comme privés de notre académie ont effectué au moins un vœu sur le tour principal de la procédure Affelnet, pour une formation sous statut scolaire (+ 3.4% en comparaison avec la campagne d'affectation de 2024).

Répartition en % des admis post Terminale CAP



Répartition des élèves de Terminale CAP admis à une poursuite d'études :

- 78.2% des élèves admis ont été affectés en 1^{ère} Professionnelle (- 2.5 points en comparaison avec 2024).
- 10.9% ont été admis vers une réorientation :
9.9% en 2^{nde} Professionnelle (-1 point) et 1% en CAP* (-2.2 points).
- 8.9% ont été affectés en Brevet des Métiers d'Art (+5 points).
- 4 élèves ont été admis sur des passerelles vers la 1^{ère} Technologique, soit 1% des candidats.

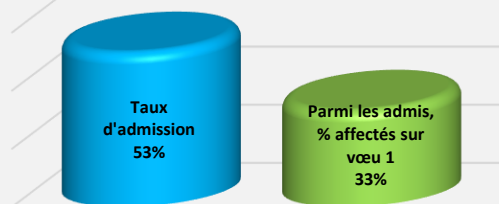
**Rappel : les élèves de terminale CAP ne sont pas autorisés à postuler en 2^{nde} Professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP dans les établissements publics*

Sur l'histogramme ci-contre sont mis en exergue les admissions des 583 élèves de Terminale CAP admis en 1^{ère} Professionnelle.

Le taux d'admission se situe à 53%.

Notons que 62% des candidats admis l'ont été admis sur leur premier vœu.

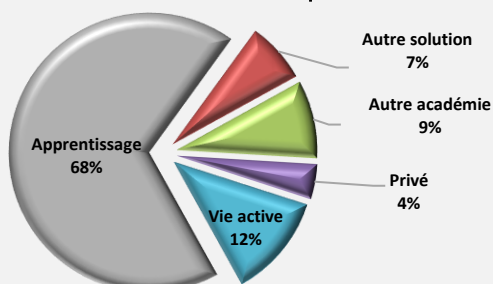
Analyse des taux d'admissions en 1^{ère} Professionnelle post Terminale CAP



Les vœux de recensement

Dans le graphique suivant, sont représentés les vœux de recensement des 57 élèves de Terminale CAP pour lesquels il n'est pas possible de prononcer une affectation.

Vœux de recensement post Terminale CAP



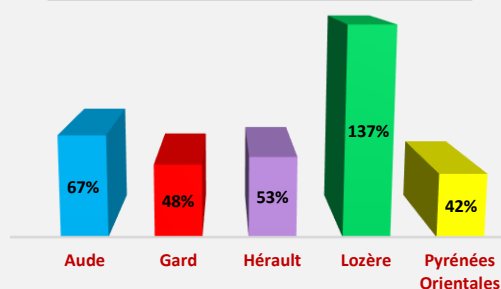
- 71% de vœux d'apprentissage (en baisse de 3 points par rapport à 2024)
- 12% de projets de vie active (-4 points)
- 9% de demandes vers d'autres académies (-1 point).
- 4% de vœux vers des formations privées (notamment en 1^{ère} Professionnelle car Affelnet n'affecte pas en établissement privé pour le palier post 2^{nde}).

Analyse départementale des candidatures et des admissions post CAP vers la 1^{ère} Professionnelle

Les candidatures des élèves de Terminale CAP vers la 1^{ère} Professionnelle présentent des taux d'admission disparates selon les territoires.

- Le taux d'admission le plus faible se situe dans les Pyrénées Orientales, il s'élève à 42% mais est néanmoins en hausse de 6 points par rapport à la campagne de 2024.
- Le Gard et l'Hérault présentent des taux d'admission s'échelonnant de 48% à 53% (en baisse de 25 points pour le Gard et de 15 points pour l'Hérault).
- Le taux d'admission observé en Lozère est le plus important (137% soit une hausse de 12 points) mais il ne peut être comparé statistiquement aux autres départements compte tenu du petit effectif concerné (8 élèves). Il dépasse les 100% car 3 élèves ont été admis en 1^{ère} Professionnelle mais avaient demandé en vœu 1 un autre parcours de formation.

Taux d'admission post Terminale CAP
vers la 1^{ère} Professionnelle selon les territoires



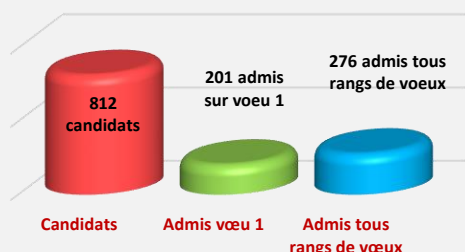
Taux d'admission :
Admis tous vœux / effectif des candidats vœu 1) x100

III. FOCUS SUR LES DEMANDES DE PASSERELLES

1. DE LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE VERS LA VOIE PROFESSIONNELLE

Les demandes de passerelle de la 2nde Générale et Technologique vers la 1^{ère} Professionnelle

Passerelle de la 2nde GT vers la 1^{ère} Professionnelle



Sur le graphique ci-contre, nous constatons que 812 élèves de 2nde GT ont formulé un vœu de rang 1 vers une 1^{ère} Professionnelle dans le cadre d'une demande de passerelle (soit une baisse de 6% de l'effectif des candidats en comparaison avec la campagne de 2024).

34% des candidats ont été admis sur un de leurs vœux de 1^{ère} Professionnelle (en hausse de 1 point par rapport à l'an dernier) et parmi ces élèves affectés, 73% d'entre eux ont été satisfaits sur leur vœu 1 (en baisse de 6 points).

NB : Notons que comme tous les ans, un nombre considérable de vœux de passerelles ont été formulés sur Affelnet sans que le dossier de demande réglementaire n'ait été réalisé par le candidat. Dans ce cas, ils font systématiquement l'objet d'un refus sur Affelnet. Cette information est à prendre en compte dans la lecture des taux d'admission.

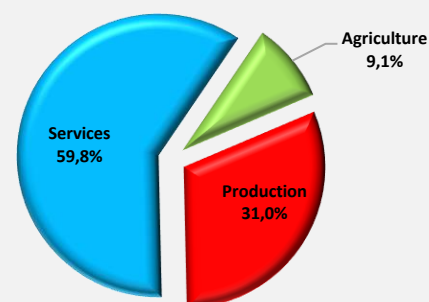
Secteurs professionnels demandés :

Les élèves de 2nde GT candidats à une passerelle vers la 1^{ère} Professionnelle formulent majoritairement des premiers vœux vers des formations du secteur des services, à hauteur de 59.8% (proportion en baisse de 3.2 points par rapport à 2024).

Suivent des demandes vers le domaine de la production à hauteur de 31% (identique à l'an passé).

Les candidatures vers les formations agricoles sont les moins fréquemment constatées (elles représentent 9.1% des demandes) néanmoins elles sont en hausse cette année (+3.1 points).

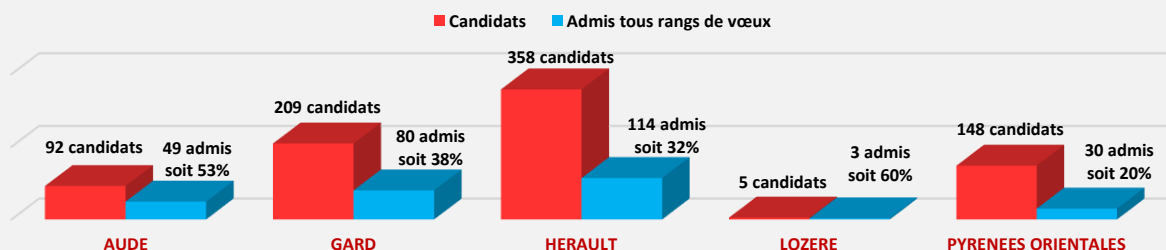
Secteur d'activité des 1^{ères} PRO demandées par les candidats de 2nde GT



Analyse territoriale :

Ci-dessous nous considérons la répartition des candidats et des admis selon le département du 1^{er} vœu obtenu par les élèves de 2nde GT ayant effectué une demande de passerelle vers la 1^{ère} Professionnelle.

Passerelles de la 2nde GT vers la 1^{ère} PRO : analyse territoriale des candidatures et des admissions



En Lozère, on observe 5 candidatures à cette passerelle (2 candidatures de moins que l'an passé) et 60% d'entre elles ont été satisfaites.

Mis à part la Lozère, qui fait exception compte tenu de ses petits effectifs, c'est l'Aude qui a présenté le taux d'admission le plus important cette année, à hauteur de 53% (+ 3 points en comparaison avec 2024).

C'est dans les Pyrénées Orientales que l'on a observé le pourcentage d'admis le plus faible avec 20% d'élèves affectés (-3 points). L'Hérault et le Gard présentent des taux d'admission proches à hauteur de 32% et 38% (en hausse de 4 points dans l'Hérault).

Les demandes de passerelle de la 1^{ère} Générale vers la 1^{ère} Professionnelle

Passerelle de la 1^{ère} Générale vers la 1^{ère} Professionnelle



Ci-contre sont mis en exergue les 39 élèves de 1^{ère} Générale qui ont formulé un premier vœu de 1^{ère} Professionnelle dans le cadre d'une demande de passerelle (effectif en hausse constante, +15% cette année).

Nous constatons que 23% de ces candidats ont été affectés sur un de leurs vœux (en baisse de 6 points par rapport à 2024) et parmi ces admis, tous l'ont été sur leur vœu 1 (en hausse de 20 points).

Les demandes de passerelle de la 1^{ère} Technologique vers la 1^{ère} Professionnelle

Passerelle de la 1^{ère} Technologique vers la 1^{ère} Professionnelle



Cette année, 50 élèves de 1^{ère} Technologique ont formulé un premier vœu vers une 1^{ère} Professionnelle dans le cadre d'une passerelle (effectif en baisse de 23% en comparaison avec la campagne d'affectation de 2024).

Nous observons que 28% des candidats ont été admis sur un de leurs vœux (légère baisse de 1 point en comparaison avec l'an passé) et parmi ces élèves affectés, 93% l'ont été sur leur premier vœu (en forte hausse de 25 points).

2. DE LA VOIE PROFESSIONNELLE VERS LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Les demandes de passerelle de la 2^{nde} Professionnelle vers la 1^{ère} Technologique

Passerelles de la 2^{nde} Professionnelle vers la 1^{ère} Technologique



% d'admis sur passerelle :

Cette année, 172 élèves de 2^{nde} Professionnelle ont formulé un premier vœu de 1^{ère} Technologique dans Affelnet dans le cadre d'une demande de passerelle (effectif en baisse de 26% comparativement avec la campagne de 2024).

Il s'avère que 61% de ces candidats ont été admis (en baisse de 11 points) et parmi ces admis, 89% ont obtenu leur premier vœu (+8 points).

Choix de la série technologique :

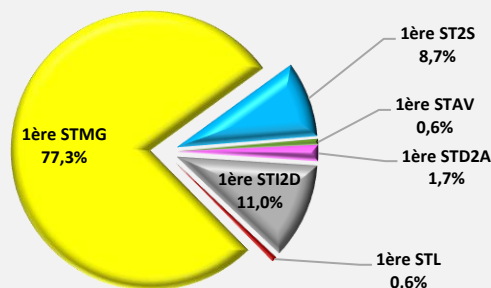
La 1^{ère} Technologique la plus demandée par les élèves candidats à une passerelle après une 2^{nde} Professionnelle demeure la 1^{ère} STMG qui rassemble 77.3% des candidatures (soit une nouvelle hausse de 4.3 points lors de la campagne d'affectation de 2025).

Suivent ensuite les séries STI2D avec 11% des demandes de passerelles (légère baisse de 1 point) et ST2S avec 8.7% de candidats (en hausse de 1.7 points).

Les autres séries de 1^{ère} STD2A, STAV et STL sur lesquelles les élèves de 2^{nde} Professionnelle ont candidaté sont plus marginales et rassemblent entre 0.6% et 1.7% de demandes (proportions en baisse en comparaison avec 2024).

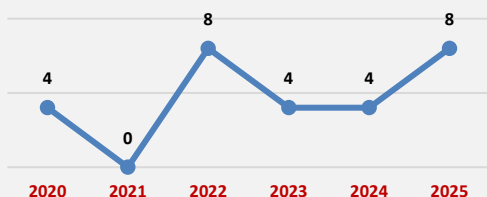
Notons qu'il n'y a eu aucune demande vers la 1^{ère} STHR cette année.

Spécialités de 1^{ère} TECHNO demandées par les candidats de 2^{nde} PRO requérant une passerelle



Les demandes de passerelle de la 2nde Professionnelle vers la 1^{ère} Générale

Évolution des candidatures à une passerelle de la 2nde Professionnelle vers la 1^{ère} Générale



Les demandes de passerelle de la 2nde Professionnelle vers la 1^{ère} Générale demeurent très marginales.

En 2025, 8 élèves de 2nde Professionnelle ont été candidats à un premier vœu vers une 1^{ère} Générale sur Affelnet, dans le cadre d'une passerelle.

Notons que 67% de ces candidats ont bénéficié d'une admission (+17% par rapport à 2024).

Les demandes de passerelle de la 1^{ère} Professionnelle vers la 1^{ère} Technologique

Passerelle de la 1^{ère} Professionnelle vers la 1^{ère} Technologique

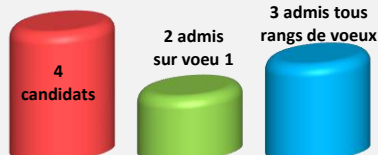


Sur le graphique ci-contre nous considérons les 19 élèves de 1^{ère} Professionnelle candidats à un premier vœu de passerelle vers la 1^{ère} Technologique (+ 4 élèves en comparaison avec la campagne d'affectation 2024).

Il s'avère que 31.6% des candidats ont été admis (en baisse de 28.4 points en comparaison avec 2024) et 83% d'entre eux ont été satisfaits sur leur premier vœu (en baisse de 6 points par rapport à l'année précédente).

Les demandes de passerelle de la 1^{ère} Professionnelle vers la 1^{ère} Générale

Passerelle de la 1^{ère} Professionnelle vers la 1^{ère} Générale

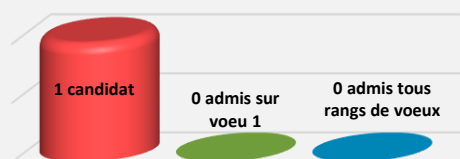


On observe sur le graphique ci-contre les candidatures des 4 élèves de 1^{ère} Professionnelle ayant candidaté dans Affelnet suite à une demande de passerelle vers la 1^{ère} Générale.

3 des candidats ont été admis dont 2 sur leur 1^{er} vœu.

Les demandes de passerelle de la terminale CAP vers la 1^{ère} Générale

Passerelle de la Terminale CAP vers la 1^{ère} Générale



Cette année, de manière très marginale, 1 élève de Terminale CAP a candidaté dans Affelnet suite à une demande de passerelle vers la 1^{ère} Générale.

Celui-ci n'ayant pas obtenu satisfaction à sa demande de passerelle, il n'a pas bénéficié d'une affectation.

Les demandes de passerelle de la Terminale CAP vers la 1^{ère} Technologique

Passerelle de la Terminale CAP vers la 1^{ère} Technologique



Cette année, 4 élèves de Terminale CAP ont été candidats dans Affelnet suite à leur demande de passerelle et ils ont formulé un premier vœu vers la 1^{ère} Technologique.

4 élèves ont été admis dont 2 sur leur 1^{er} vœu.

IV. FOCUS SUR LES DEMANDES DE RETOUR EN FORMATION INITIALE

1. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 1ÈRE GÉNÉRALE

Les candidatures à un Retour en Formation Initiale (RFI) de jeunes sortis du système scolaire et ayant le projet de reprendre leurs études sous statut scolaire en 1^{ère} Générale sont marginales.

- **Effectif** : 7 candidats (pour mémoire, lors de la campagne de 2024, ils étaient 4 candidats).
- **Admission** : tous les candidats ont été admis sur leur premier vœu.
- **Répartition territoriale** : nous répertorions 4 candidats dans l'Hérault, 2 candidats dans le Gard et 1 candidat dans les Pyrénées Orientales.
- **Analyse genrée** : 5 candidats sur les 7 élèves sont des garçons.
- **Âge des candidats** : 17 à 21 ans et l'âge moyen se situe à 18 ans.

2. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 1ÈRE TECHNOLOGIQUE

Les candidatures à un Retour en Formation Initiale (RFI) de jeunes sortis du système scolaire et ayant le projet de reprendre leurs études sous statut scolaire en 1^{ère} Technologique sont très marginales.

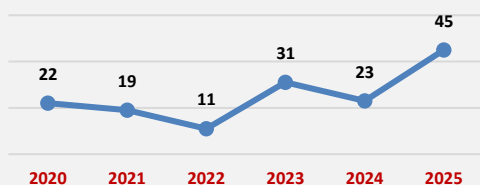
- **Effectif** : 4 candidats (pour mémoire, 5 élèves en 2024).
- **Admission** : tous les élèves ont été admis sur leur premier vœu.
- **Répartition territoriale** : 1 candidature dans les Pyrénées Orientales, 1 candidature dans l'Hérault et 2 dans le Gard.
- **Analyse genrée** : 3 des 4 candidats sont des filles.
- **Série demandée en vœu 1** : exclusivement la 1^{ère} STMG.
- **Âge des candidats** : 17 ans.

3. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 1ÈRE PROFESSIONNELLE

Sont considérés ici les élèves candidats à un Retour en Formation Initiale (RFI) ayant candidaté sur un premier vœu de 1^{ère} Professionnelle. La 1^{ère} professionnelle est la formation la plus fréquemment demandée dans le cadre d'un RFI.

- **Effectif** : 45 jeunes (effectif en très forte hausse de 96% en comparaison avec 2024).
- **Admission** : 60% des candidats ont été affectés sur un de leurs vœux (en hausse de 17 points par rapport à 2024) et 67% des élèves admis l'ont été sur leur premier vœu (en baisse de 23 points).
- **Secteur d'activité professionnelle demandé en vœu 1** :
67% des demandes ont concerné des formations du secteur des services (en baisse de 23 points en comparaison avec 2024), 29% ont été formulées vers le secteur de la production (en hausse de 16 points) et 4% ont été renseignées vers le secteur agricole.
- **Évolution des demandes de RFI en 1^{ère} Professionnelle sur plusieurs années** :

Évolution de l'effectif des candidatures
à un RFI en 1^{ère} Professionnelle

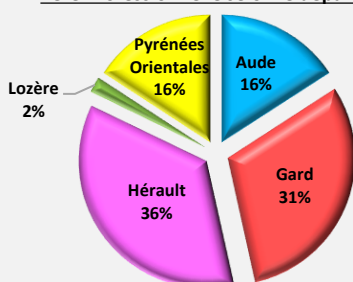


Ci-contre, nous constatons que la hausse de l'effectif des candidatures des jeunes à un Retour en Formation Initiale ayant effectué un premier vœu vers une 1^{ère} Professionnelle est la plus importante observée depuis 2020.

L'effectif a presque doublé en comparaison avec la campagne d'affectation de 2024.

- **Analyse territoriale :**

Répartition des candidatures à un RFI en 1ère Professionnelle selon le département



Les candidatures :

Les demandes de Retour en Formation Initiale vers la 1^{ère} Professionnelle se répartissent de la façon suivante :

- 2% des candidatures émanent de la Lozère.
- 16% sont issues des Pyrénées Orientales et dans une même proportion de l'Aude.
- 31% viennent du Gard.
- 36% sont formulées dans l'Hérault.

Les admissions :

La Lozère présente un taux d'admission de 100% (1 candidat unique admis).

Mis à part la Lozère, les départements dans lesquels les candidats à un Retour en Formation Initiale ont obtenu les admissions les plus favorables sont l'Hérault (75% d'affectation, pour mémoire 0% en 2024) suivi de l'Aude (71%).

Les taux d'admission les plus faibles s'observent dans le Gard et les Pyrénées Orientales (43%).

- **Analyse genrée :** 56% des candidats sont des garçons et ils représentent 59% des admis.
- **Âge des candidats :** de 17 à 21 ans avec un âge moyen situé à 17 ans (comme l'an passé).

4. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 2NDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Les candidatures à un Retour en Formation Initiale (RFI) de jeunes sortis du système scolaire et ayant fait un premier vœu en 2^{nde} Générale et Technologique sont très marginales.

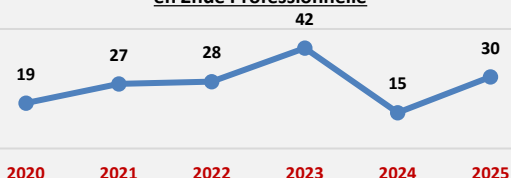
- **Effectif :** 3 jeunes (pour mémoire, 1 lors de la campagne d'affectation de 2024).
- **Admission :** tous ont bénéficié d'une affectation.
- **Analyse territoriale :** 1 vœu formulé dans l'Aude, 1 dans le Gard et 1 dans les Pyrénées Orientales.
- **Analyse genrée :** 2 candidats sur 3 sont des garçons.
- **Âge des candidats :** 16 à 17 ans, âge moyen situé à 16 ans (pour mémoire, 15 ans l'an passé).

5. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 2NDE PROFESSIONNELLE

Sont considérés ici les élèves candidats à un Retour en Formation Initiale (RFI) demandant une admission en 2^{nde} Professionnelle.

- **Effectif :** 30 jeunes (pour mémoire 15 candidatures lors de la campagne de 2024).
- **Admission :** 10 % des jeunes candidats ont bénéficié d'une affectation (forte baisse de 63 points en comparaison avec la campagne d'affectation de 2024) et 1 seul a été admis sur son vœu 1.
- **Secteur d'activité professionnelle demandé en vœu 1 :**
57% des demandes ont concerné des formations du secteur des services, 37% ont été formulées vers celui de la production (+ 10 points en comparaison avec 2024) et 7% vers le secteur maritime.
- **Analyse genrée :** Les filles représentent 33% des candidats et elles comptent pour également 33% des admis.
- **Âge des candidats :** de 16 à 20 ans avec un âge moyen de 17 ans.
- **Évolution des demandes de RFI en 2^{nde} Professionnelle sur plusieurs années :**

Évolution de l'effectif des candidatures à un RFI en 2nde Professionnelle

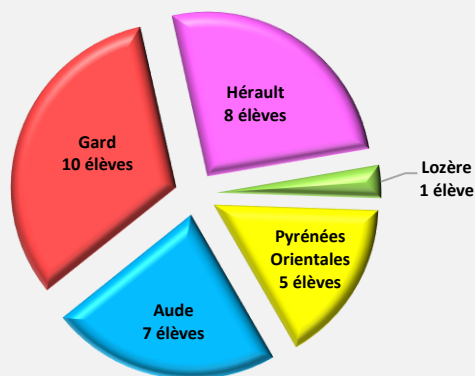


Ci-contre, nous constatons une forte hausse de l'effectif des candidatures des jeunes à un Retour en Formation Initiale en 2^{nde} Professionnelle cette année (l'effectif a doublé par rapport à 2024).

Nous retrouvons des valeurs proches de 2022.

- **Analyse territoriale :**

Répartition des candidatures à un RFI en 2nde PRO selon le département



Les candidatures :

Comme l'an passé, c'est dans le Gard qu'il y a eu le plus de demandes de Retour en Formation Initiale vers la 2nde Professionnelle (32%) suivi de l'Hérault (26%), de l'Aude (23%) et les Pyrénées Orientales (16%).

En Lozère on comptabilise un unique candidat.

Les admissions :

On constate une admission très faible. Aucun élève admis dans l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées Orientales et 20% d'admission dans le Gard.

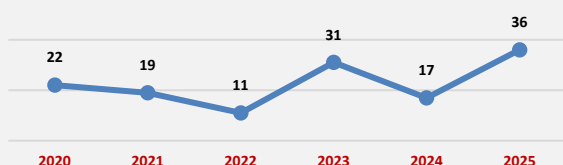
En Lozère, l'unique candidat a bénéficié d'une admission.

6. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 1^{ÈRE} ANNÉE DE CAP

Les candidatures à un Retour en Formation Initiale en 1^{ère} année de CAP sont en très forte hausse cette année.

- **Effectif :** 36 jeunes (hausse de 112% en comparaison avec la campagne d'affectation de 2024).
- **Évolution des demandes de RFI en 1^{ère} année de CAP sur plusieurs années :**

Évolution de l'effectif des candidatures à un Retour en Formation Initiale en 1^{ère} CAP



Ci-contre, nous constatons l'évolution très irrégulière des demandes de Retour en Formation Initiale vers la 1^{ère} année de CAP depuis ces trois dernières années.

Lors de cette campagne nous constatons l'effectif de candidatures le plus important depuis 2020.

- **Admission :** nous observons une admission très défavorable de l'ordre de 8% (en très forte baisse de 86 points en comparaison avec la campagne de 2024).
- **Répartition territoriale :**

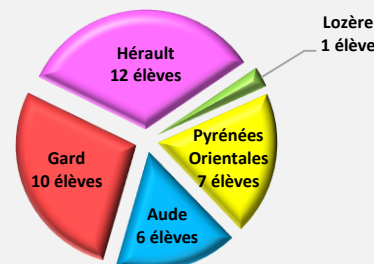
Les candidatures :

Le graphique ci-contre met en évidence une prédominance des candidatures à un Retour en Formation Initiale en 1^{ère} année de CAP dans les départements de l'Hérault (33%) et du Gard (28%). Suivent ensuite les Pyrénées Orientales (19%) et l'Aude (17%). On comptabilise une candidature en Lozère.

Les admissions :

3 demandes de Retour en Formation Initiale en 1^{ère} année de CAP dans le Gard ont débouché sur une affectation soit 30% d'admission pour ce département.

Répartition des candidatures à un RFI en 1^{ère} année de CAP selon le département



- **Secteur d'activité professionnelle demandé en vœu 1 :**

69% des jeunes sollicitant un Retour en Formation Initiale sur une 1^{ère} année de CAP ont demandé des formations du secteur des services (+16 points par rapport à la campagne d'affectation de 2024) et 31% d'entre eux ont émis des vœux vers le secteur de la production (-10 points).

V. LES ADMISSIONS EN VOIE PROFESSIONNELLE PAR FORMATION D'ACCUEIL

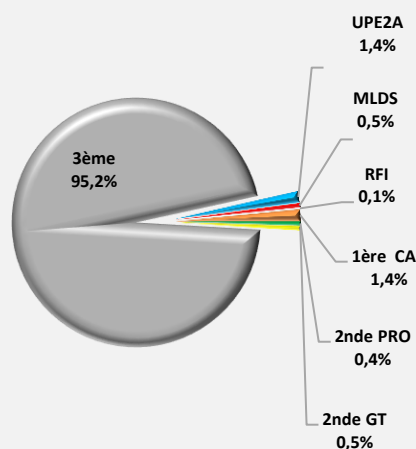
1. LES ADMISSIONS EN 1ÈRE ANNÉE DE CAP

Profil des admis en CAP

Dans cette analyse sont considérés les effectifs des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés, candidats à une formation en 1^{ère} année de CAP sous statut scolaire (formation privée sous contrat et enseignement agricole compris), au tour principal de juin.

Cette année, on comptabilise 3 159 admis en 1^{ère} année de CAP (soit une légère hausse d'effectif de 1.5% en comparaison avec la campagne de 2024).

Profil des admis en 1ère année de CAP

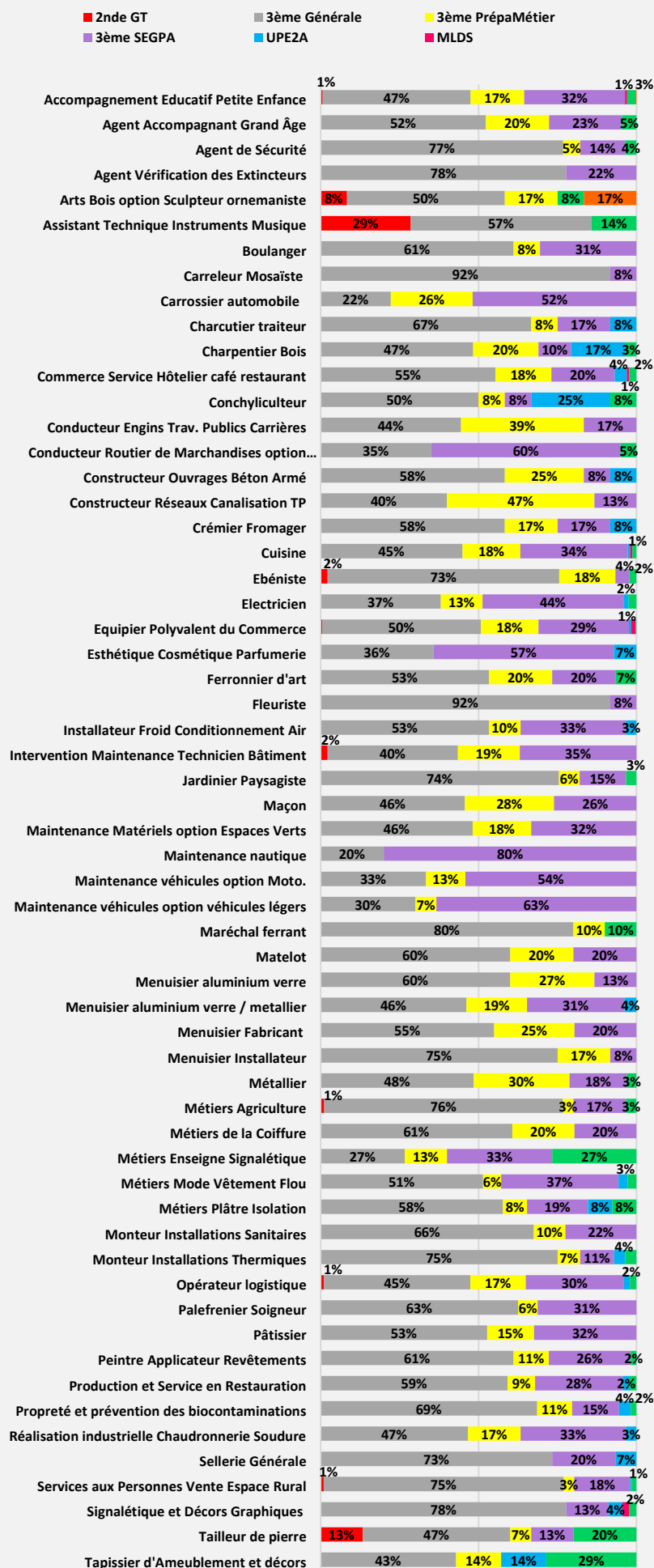


Les admis en 1^{ère} année de CAP sont issus des différents groupes d'origine dans les proportions suivantes :

- 95.2% des admis sont des sortants de 3^{ème} (+7.7 points en comparaison avec l'an dernier).
- 2.7% des élèves sont en situation de réorientation (-4.3 points) : 0.4% issus de 2^{nde} Professionnelle, 0.9% venant de 2^{nde} GT et 1.4% ayant fait une 1^{ère} année de CAP.
- 1.4% des admis sont des jeunes allophones ayant bénéficié d'une UPE2A (-1.8 point).
- 0.5% des admis ont été accompagnés par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (-0.8 point).
- 0.1% des élèves sont affectés dans le cadre d'un Retour en Formation Initiale (-0.4 point).

Dans le diagramme suivant, sont mises en exergue les profils des élèves admis dans chacune des spécialités professionnelles de CAP de notre académie.

Profil des élèves admis en CAP



3^{ème} Générale, 1^{er} groupe représenté
dans près de 75% des CAP
(-5 points par rapport à 2024).

3^{ème} SEGPA, 1^{er} groupe représenté dans les CAP suivant :

- Maintenance nautique (80%)
- Maintenance des Véhicules option véhicules légers (63%)
- Conducteur routier de marchandises option livraison de proximité (60%)
- Esthétique Cosmétique Parfumerie (57%)
- Maintenance des Véhicules option véhicules légers (63%)
- Maintenance nautique (60%)
- Maintenance des Véhicules option moto (54%)
- Carrossier automobile (52%)
- Electricien (44%)
- Métiers de l'enseigne et de la signalétique (33%) mais à effectif très proche des élèves en réorientation professionnelle (27%)

3^{ème} Prépa-Métiers, 1^{er} groupe représenté en :

- Constructeur réseaux canalisations TP (47%)

2^{nde} GT admis de manière très marginale en CAP mais représentent tout de même 29% en CAP Assistant technique instruments de musique et 13% des admis en formation de tailleur de pierre.

Réorientations au sein de la voie professionnelle (post 1^{ère} CAP ou 2^{nde} professionnelle) présents en particulier dans les CAP :

- Tapissier d'ameublement et décors (29%)
- Métiers de l'enseigne et signalétique (27%)
- Tailleur de pierre (20%)

Les élèves de dispositif UPE2A se ventilent dans 32% des CAP (-20 points) et présentent un effectif plus conséquent dans les formations suivantes :

- Conchyliculture (25%)
- Charpentier bois (17%)

NB : seules les valeurs ≥ 1 sont représentées sur le graphique.

Attractivité des CAP

Ci-après, nous observons les indices d'attractivité moyens des CAP selon les secteurs d'activité professionnelle.

Seules les formations publiques sont considérées dans le calcul de ces indices d'attractivité.

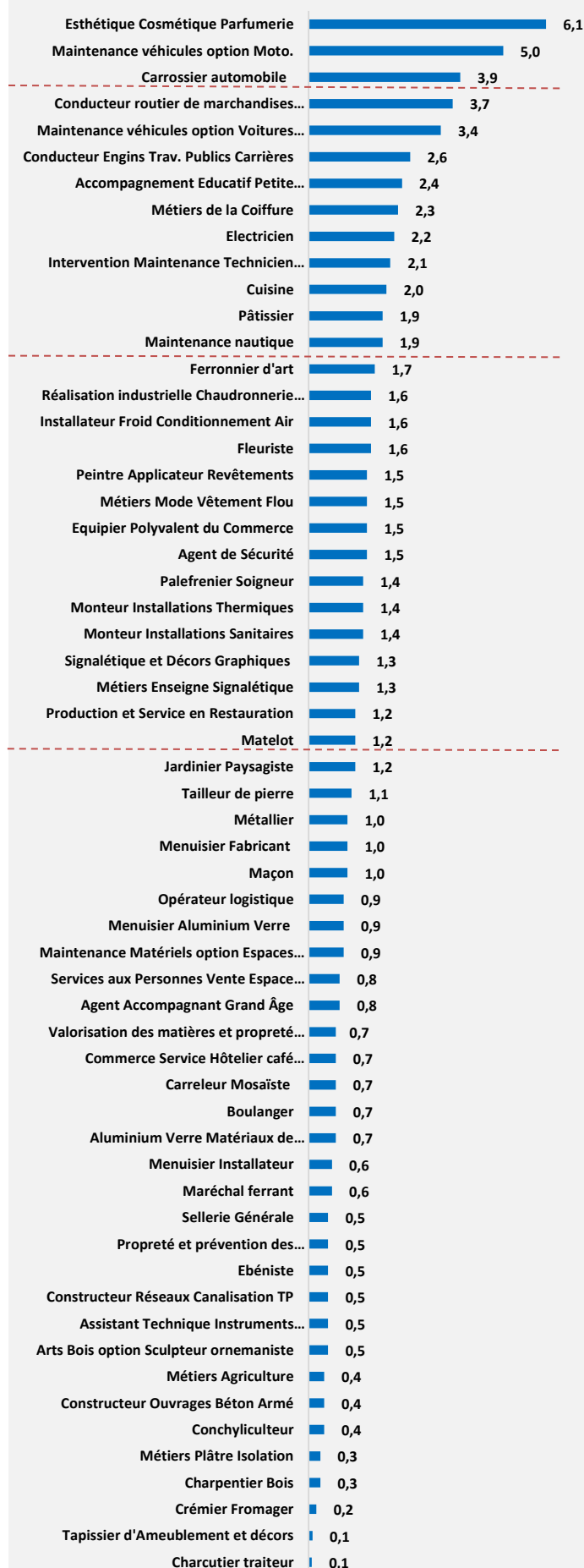


Ci-après, l'histogramme présente l'attractivité des différentes spécialités de CAP lors du tour principal de juin.

Les formations considérées sont celles proposées dans les établissements publics.

Elles sont classées des plus sélectives aux plus facilement accessibles.

Indices d'attractivité en 1ère année de CAP



- Les **CAP** les plus demandés de notre académie, **dépassant les 3 candidatures pour 1 place disponible** :

Comme l'an passé nous retrouvons :

- Esthétique cosmétique parfumerie (Indice d'attractivité de 6.1 soit +0.7 point comparativement à 2024).
- Maintenance des véhicules option moto (IA de 4,3 soit +0.7 point).
- Maintenance des véhicules option voitures Particulières (IA de 3.4).

Nouvellement très attractifs cette année :

- Carrossier automobile (IA de 3.9, soit en hausse de 1.7 point).
- Conducteur routier de marchandises (IA de 3.7, soit +1.6 point).

- 8 spécialités de **CAP** présentent des indices d'attractivité compris entre 1.9 et 2.6 candidatures pour 1 place en formation :

- Maintenance nautique (IA de 1.9 soit en baisse de 0.6 point).
- Métiers de la coiffure (IA de 2,3, soit -0.1 point).
- Accompagnement éducatif petite enfance (IA de 2,4 soit + 0.1 point).
- Conducteur d'engins de travaux publics (IA de 2,6 soit +0.3 point).
- Electricien (IA de 2,2, soit +0.1 point).
- Cuisine (IA à 2)
- Pâtissier (IA de 1.9, soit +0.3 point).
- Intervention maintenance technicien bâtiment (IA de 2,1 soit +0.2 point).

- Évolution observée (entre la campagne d'affectation de 2024 et celle de 2025) parmi les **CAP** présentant un indice d'attractivité inférieur à 1 :

- Tailleur de pierre (IA de 1.1 en hausse de 0.6 point).
- Agent de sécurité (IA de 1.5 en hausse de 0.6 point).
- Ferronnier d'art (IA de 1.7 en hausse de 0.7 point).
- Maintenance nautique (IA de 1.9 en baisse de 0.6 point).

Indice d'attractivité : Nombre de candidats vœu 1 / capacités d'accueil

NB : Si l'indice d'attractivité est supérieur à 1 cela signifie que tous les candidats n'ont pas pu bénéficier d'une affectation sur la formation en question.

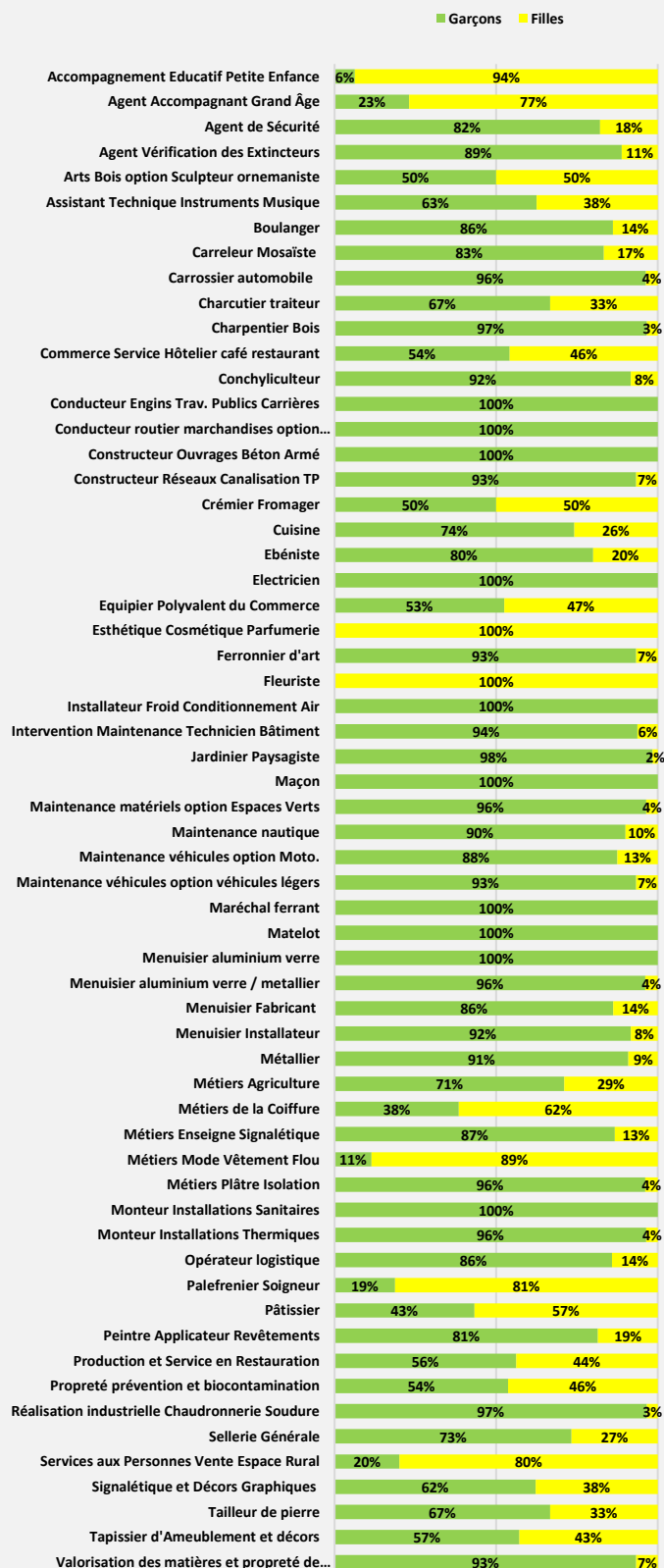
Analyse genrée

Les élèves admis en CAP de l'Éducation Nationale (que les formations soient publiques ou privées sous contrat) ou relevant de l'Agriculture, sont majoritairement des garçons.

Il y a 59% d'élèves masculins admis en CAP pour 41% de filles (proportions similaires à l'an passé).

Le graphique suivant, présente une analyse genrée des admissions selon les différentes spécialités de CAP proposées dans notre académie.

% de filles et de garçons par spécialité de CAP



Les filles sont très majoritaires dans 12% des différentes spécialités de CAP (-3 points en comparaison avec la campagne de 2024).

Ce sont dans les CAP suivants qu'elles sont les plus nombreuses (elles y représentent plus de 75% des admis) :

- Accompagnement Educatif Petite Enfance (94%)
- Agent Accompagnant Grand Âge (77%)
- Esthétique cosmétique parfumerie (100%)
- Fleuriste (100%)
- Métiers de la mode et vêtement flou (89%)
- Palefrenier soigneur (81%)
- Service aux personnes vente et espace rural (80%)

Les garçons, sont présents à plus de 75% dans 62% des différents CAP proposés dans notre académie (-1 point cette année).

Les domaines professionnels et métiers concernés sont les suivants :

- Le bâtiment et les travaux publics (81% à 100%)
- Les métiers de l'industrie (87% à 97%)
- La maintenance des véhicules ou des matériels (88% à 96%)
- La boulangerie (86%)
- Jardinier paysagiste (98%)
- Les métiers de la mer (92% à 100%)
- La logistique et la livraison de marchandises (86% à 100%)
- L'ébénisterie et la ferronnerie d'art (80% à 93%)
- Les métiers du recyclage (93%)
- Les métiers de la sécurité et de la vérification d'extincteurs (82% à 89%)
- Maréchal ferrant (100%)

Les domaines de CAP les plus mixtes :

- Le commerce
- Le service en restauration
- L'ornement du bois
- La crémierie
- Les métiers de la propreté
- Pâtissier
- La tapisserie d'ameublement

Indice d'attractivité : Nombre de candidats vœu 1 / capacités d'accueil

NB : Si l'indice d'attractivité est supérieur à 1 cela signifie que tous les candidats n'ont pas pu bénéficier d'une affectation sur la formation en question.

2. LES ADMISSIONS EN 2^{nde} PROFESSIONNELLE

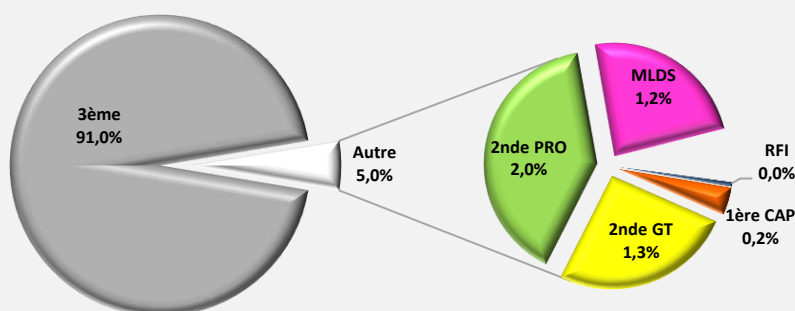
Profils des admis en 2^{nde} Professionnelle

Dans cette analyse sont considérés les effectifs des élèves scolarisés en établissements publics et privés, admis en 2^{nde} Professionnelle sous statut scolaire (formations privées sous contrat et enseignement agricole compris), au tour principal de juin.

Cette année, 8866 élèves ont été admis en 2^{nde} Professionnelle au tour principal de juin, soit une hausse d'effectifs de l'ordre de 1.7% par rapport aux admis de la campagne Affelnet de 2024.

Ci-dessous on observe la répartition des admis en 2^{nde} Professionnelle selon leur profil scolaire d'origine.

Focus sur les profils des élèves de 3^{ème} admis en 2^{nde} Professionnelle



Naturellement, la grande majorité des élèves admis est issue d'une classe de 3^{ème}.

Cette population représente 94.6% des admis en 2^{nde} Professionnelle (+2.5 points en comparaison avec la campagne de 2024).

Des parcours de réorientation s'observent également avec :

- 0,2% d'élèves admis post 1^{ère} année de CAP (-0.4 point en comparaison avec l'an passé).
- 1.5% d'élèves de 2^{nde} GT (-1.5 point).
- 2% d'élèves post 2^{nde} Professionnelle (-0.7 point).

Avec de petits effectifs, sont admis également :

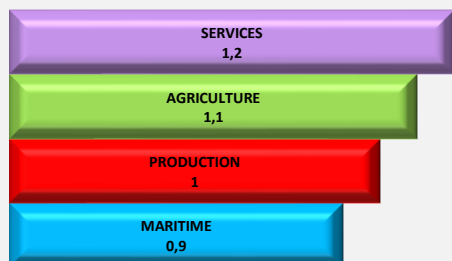
- 3 jeunes en situation de Retour en Formation Initiale (cela représente une baisse d'effectif de 73% par rapport à la campagne de 2024).
- 87 élèves ayant bénéficié d'un dispositif UPE2A qu'il s'agisse d'élèves allophones nouvellement arrivés scolarisés en 3^{ème} ou en classes d'accueil de lycée (soit une hausse d'effectif de 11.5%).
- 111 élèves accompagnés par la MLDS (effectif semblable à l'an dernier).

Attractivité des 2^{ndes} Professionnelles

On observe ci-contre l'attractivité moyenne des formations en 2^{nde} Professionnelle selon le secteur d'activité professionnelle concerné.

Seules les formations publiques sont considérées dans le calcul de ces indices d'attractivité.

Indices moyens d'attractivité en 2^{nde} Professionnelle par secteur d'activité



Indice d'attractivité :
Nombre de candidats vœu 1 / capacités d'accueil

Les différents secteurs professionnels ont des indices d'attractivité relativement proches, compris entre 0.9 et 1,2.

Le secteur des services demeure le domaine le plus demandé par les élèves et il présente un indice d'attractivité de 1,2 suivi de l'agriculture avec un indice de 1.1 point.

L'écart entre la pression à l'entrée des formations du secteur des services et celui de la production est en baisse, de l'ordre de 0,2 point (contre 0.8 point l'année précédente).

Ci-après, l'histogramme présente l'attractivité des différentes spécialités de 2ndes Professionnelles proposées dans les établissements publics lors du tour principal de juin. Ces formations sont classées des plus sélectives au plus accessibles.

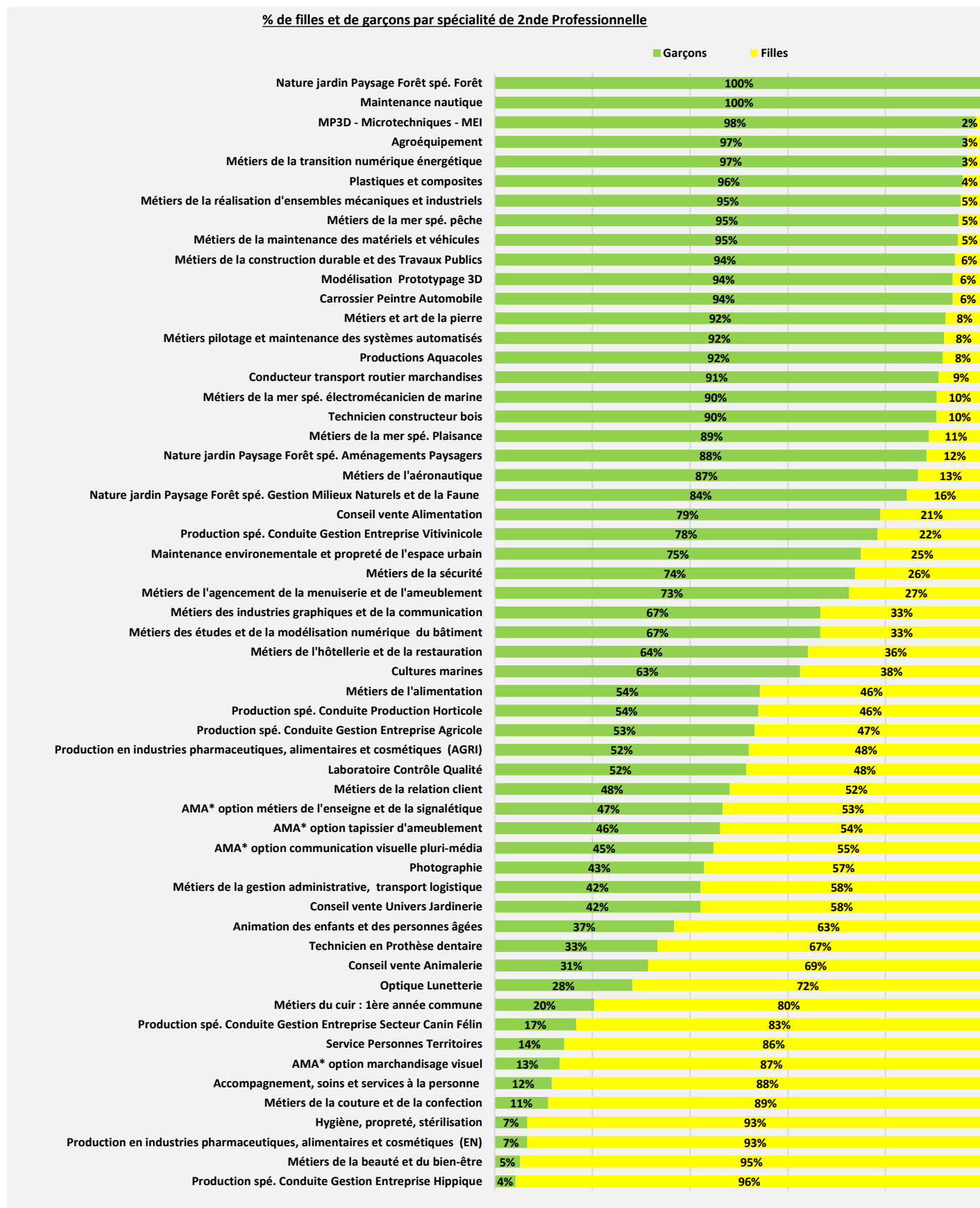


Analyse genrée

Les candidats à la 2^{de} Professionnelle sont majoritairement des garçons, à hauteur de 56% (+1 point par rapport à l'an dernier) et ils représentent 57% des admis en formation.

Les filles représentent donc 44% des candidatures en 2^{de} Professionnelle et 43% des admis.

Ci-dessous, nous observons la répartition des filles et des garçons selon la spécialité de 2^{de} Professionnelle dans laquelle ils ont été affectés.



- **Les 2ndes Professionnelles les plus féminines**

Les filles demeurent très majoritaires dans 18% des 2^{ndes} Professionnelles proposées dans notre académie. Elles y représentent plus de 80% des élèves admis (-3 points en comparaison avec la campagne d'affectation de 2024).

Les formations concernées sont celles qui mènent aux champs professionnels suivants :

- Le merchandising visuel
- L'élevage canin et félin
- Le service à la personne
- La mode et le vêtement
- La beauté et le bien-être
- La couture et la confection
- Les métiers du cuir
- La propreté
- La production pharmaceutique alimentaire et cosmétique (diplôme Éducation Nationale)
- La gestion d'entreprise hippique

- **Les 2ndes Professionnelles les plus masculines**

Les garçons sont eux très majoritaires (à plus de 80% des admis) dans 40% des spécialités de 2^{nde} Professionnelle (+2 points en comparaison avec l'année précédente).

Voici les domaines professionnels concernés :

- Le bâtiment et les travaux publics
- L'industrie
- La maintenance des véhicules et la carrosserie
- L'aéronautique
- Les métiers de la mer
- Le transport de marchandises
- Les métiers de la transition numérique
- La modélisation numérique
- Les métiers de la nature, le paysage et la forêt
- Les métiers autour du travail de la pierre
- La production aquacole

- **Les 2ndes Professionnelles les plus mixtes**

Les 2^{ndes} Professionnelles les plus mixtes sont celles orientées vers les secteurs suivants :

- Le commerce
- La gestion administrative
- La gestion d'entreprise agricole
- Les métiers liés à la production alimentaire
- La communication visuelle
- La photographie
- L'hôtellerie et la restauration
- La production pharmaceutique alimentaire et cosmétique (diplôme de l'agriculture)
- Les métiers de laboratoire
- Les métiers d'art (enseignes, tapisserie d'ameublement et communication visuelle)
- La photographie
- Les métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

